43e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 47 — 25 NOVEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées ci-dessous.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte **2 fr. 50.**

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le budget des Missions catholiques : les Œuvres en faveur des Missions, 737. — II. En Afrique équatoriale, 742 ; Mgr Augouard, 743. — III. Aux Indes : l'Inde ancienne, 744 ; l'Inde des Anglais, 747 ; la religion des primitifs, 748. — IV. Baudelaire ; notes ; le vote des femmes, 749.

Questions de science ecclésiastique. — Que doit faire un confesseur qui a oublié de donner l'absolution à un pénitent qui avait accusé des fautes mortelles et qu'il ne doit plus revoir ? 750. — Que doit faire un missionnaire en face de l'union illégitime d'un chrétien ayant l'âge canonique avec une païenne qui n'a pas encore 14 ans ? 751. — Un protestant de bonne foi a-t-il le droit de professer sa religion erronée ? Et un groupement de tels protestants ? 752.

PRÉDICATION

Sermon pour l'Immaculée-Conception. — Marie source de foi et de vertu, 577.

Pour la fête de S. Eloi. — A des forgerons et des cultivateurs, 579.

Pour la fête de sainte Barbe. — A des mineurs, 580.

Sujets de circonstance. — *Pour le temps de l'Avent :* Comment les hommes reçoivent la visite du Christ, 583.

Vingt prônes sur le mariage. — XII et XIII. Devoirs des parents relativement au mariage de leurs enfants, 587 et 588. — XIV. Les fiançailles, 590. — XV. Pureté d'intention et de conscience requise pour recevoir le sacrement, 591.

A nos abonnés de l'Etranger

Voici les conditions pour les abonnements 1927 des pays étrangers :

1° Pays à change fort :

	Edit. complète	*Edit. partielle*
CANADA :	3 piastres	2 piastres
ETATS-UNIS :	3 dollars	2 dollars
ARGENTINE (RÉPUB.) :	3 pesos	2 pesos
ANGLETERRE :	12 shillings	8 shillings
SUISSE :	15 fr. suisses	10 francs suisses
ESPAGNE :	15 pesetas	10 pesetas
HOLLANDE :	8 florins	6 florins
ITALIE :	28 lires (ou 35 f. 50)	22 lires (ou 27 f. 50)

2° Quant aux pays dont la monnaie est en perte sur le franc, on devra nous envoyer la valeur correspondant, *en francs français*, à 28 f. ou 20 f. au cours du jour où l'on nous fera le paiement.

3° De plus, pour les pays n'ayant pas adhéré aux dispositions de la Commission internationale de Stockholm, maintenant à 0 f. 15 par 50 gr. (au lieu de 0 f. 30) la taxe d'affranchissement des journaux, le prix d'abonnement (28 ou 20 f.) sera augmenté de ce que coûte l'augmentation de la taxe.

Voici la liste de ceux qui ont adhéré :

Allemagne, Autriche, Belgique et Congo belge, Bulgarie, Chili, Egypte, Equateur, Ethiopie, Grèce, Haïti, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Paraguay, Perse, Pologne, Portugal et Col., Roumanie, Serbie-Croatie-Slovénie, Terre-Neuve, Tchécoslovaquie, Turquie d'Europe et Turquie d'Asie, U. R. S. S. (Russie), Uruguay, Vénézuéla.

Pour tous les pays *dont la monnaie est en perte sur le franc et qui ne sont pas compris dans la liste ci-dessus*, le prix de l'abonnement annuel est donc fixé ainsi :

Edition complète (28 f., plus 7 f. 50 de port) **35,50**
— partielle (20 f., plus 7 f. 50 de port) **27,50**

Bien noter que les abonnements pour l'Etranger étant **strictement payables d'avance**, il est indispensable que nous recevions *avant le 31 décembre* le montant du renouvellement, si l'on veut ne pas subir d'interruption dans le service de l'*Ami*.

Si l'on nous paie par chèques, on peut les faire établir payables au **Crédit Lyonnais**, *agence de Langres*.

Enfin, les prix ci-dessus des §§ 2° et 3° sont fixés sous toutes réserves des modifications que pourrait exiger, en toute justice, une situation économique dont il est impossible, à l'heure actuelle, de prévoir les répercussions sur notre prix de revient au cours de l'année 1927.

PETIT COURRIER

Q. — Veuillez nous envoyer le plus tôt possible l'accompagnement du *Mystère de Noël* de M. l'abbé P. Dupont.

R. — Nous apprécions beaucoup cette Pastorale, nous l'avons dit ici l'an dernier (*couv.* du 29 oct., p. 254 et 258); mais jamais l'accompagnement n'a été en vente à nos bureaux, ni le *libretto* lui-même. Adressez-vous directement à l'auteur, vicaire à St-Paterne, à Orléans (Loiret).

Q. — Un pieux laïc me demande de lui procurer la Règle de S. Benoît...

R. — *La Règle de S. Benoît*, nouvelle trad. littérale par les Bénédictins de St Michel de Farnborough, in-18 carré de XVI-224 p. 8 f 50 Paris, Art catholique, 6 place St-Sulpice (1924). — Les *Commentaires* de dom Delatte, 1 fort vol. in 8, sont en vente chez Mame.

Q. — Où trouver le *Traité du Purgatoire* de sainte Catherine de Gênes ?

R. — Edition à part en une broch. in-18 de 44 p., aux bureaux de *La Vie spirituelle*, à St-Maximin (Var).

Q. — Le charitable *Ami* pourrait-il me fournir l'indication d'un ouvrage d'apologétique, genre Mgr Cauly, traitant particulièrement des rapports de la Science et de la Foi ?

R. — Voyez l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne*, par l'abbé Senderens, in-12 naguère à 8 f, Paris, de Gigord.

Q. — Quelle est l'adresse du *Bulletin national* des instituteurs et institutrices laïques catholiques ?

R. — Mlle Valat, directrice, Lyon, 18 rue Omer-Louis, 10 f par an, 1 f le n° (ne paraît pas pendant les vacances). — Dépôt à Paris, à la librairie Beauchesne.

Q. — Un médecin me demande une *Histoire des religions* pas trop longue à lire, ni trop philosophique. Pourriez-vous me l'indiquer ?

R. — P. Fournier, *Manuel de l'histoire des Religions non chrétiennes*, in-8 carré de 342 p., Tournoing, Duvivier; — et *Petite Histoire de ma Religion*, à nos bureaux.

Q. — Connaissez-vous en italien une revue dans le genre de l'*Ami du Clergé* ?

R. — *Palestra del Clero*, 6e année 1927, hebdomadaire, 30 lires par an (sans la *Predicazione*, 20 lires), pour l'Etranger 5 lires en plus; bureaux à Rovigo (Italie), à l'Istituto Veneto di Arti grafiche.

Q. — Je désirerais chaque dimanche, après les vêpres, réunir un patronage de jeunes filles (entre 15 et 25 ans) et leur faire pendant cinq minutes environ une lecture instructive et intéressante, qui se terminera par quelque histoire ou trait saisissant, soit sur la morale, soit sur la religion, soit sur la pratique de la vie chrétienne, etc. Voudriez-vous me signaler quelque ouvrage susceptible de m'aider ?

R. — Nous allions vous rappeler la série de Mgr Lenfant, *Le Cœur et ses richesses*, quand nous avons remarqué que sur les 10 volumes qu'elle comprenait, six sont épuisés (sans espoir de réimpression prochaine); les 4 autres, 5 ou 6 f. l'un, Paris, de Gigord. — Voir en outre la série *Chemin de Lumière*, du P. Vaudon, en 3 vol. à 5 f. 60 l'un, le 1er, *Vie surnaturelle*, le 2e, *La Vie de piété*, le 3e, *Les livres de piété* (instructions à des jeunes filles sur les Saintes Ecritures, les Vies de N.-S., l'*Imitation*, le *Combat spirituel*, S. François de Sales, Ste Thérèse, S. Alphonse, Grignion de Montfort, Bossuet Fénelon, Rodriguez, Faber, Mgr Gay, l'*Année liturgique* de dom Guéranger, le *Livre de la Prière antique* de dom Cabrol, choix de Prières du moyen âge, Mgr Baudry M. Sauvé, les Vies des Saints, etc.). Paris, Lethielleux. — Du P. Vaudon encore, *Travailler à son âme*, in-12, 9 f. 80. — Série Frige, *Méditations pour jeunes personnes*, 12 opuscules à 3 f. l'un, Paris, Téqui. — Voir encore ce que nous avons dit des 4 vol. de la série Boumard, *Formation chrétienne de l'âme*, — de Veillermet, *Les divertissements et la conscience chrétienne*, 7 f., Lethielleux, — des *Jeunes filles* du P. Leneau, Lille, Desclée. — Et consultez nos bons catéchismes de persévérance et Recueils d'histoires.

Q. — Où pourrais-je trouver des biographies de : S. Quentin, S. Martin, S. Christophe, sainte Agathe, qui sont les Patrons respectifs des quatre paroisses qui constituent mon « diocèse » *in partibus devastatis* ?

R. — L'abbé Mathieu, curé-archiprêtre de la basilique de Saint Quentin, a publié en 1879, chez Lecoffre, *S. Quentin, sa vie, son culte, restauration de son pèlerinage*, in 8 de XXIII 268 p., avec planches; — *Petits Bollandistes*, au 31 octobre, t. XIII, p. 52 64 et 693 5; — *Acta Sanctorum*, t. XIII octobr., p. 725 820; — Vie n° 246 de la collection *Vies des Saints* de la Bonne Presse (Paris), 4 pages gr. in 8° sur 2 col.

S. Martin, par Adolphe Regnier, 6e édit., in-12 de la collection Les Saints, 5 f., Paris, Gabalda; — *Vie de S. Martin*, par Lecoy de la Marche, gr. in 8° illustré, Tours, Mame.

S. Christophe, sa vie et son culte, par F. Mainguet, in 24 de 312 p., chez le curé de St-Christophe (Indre-et-Loire). — Autres indications *couvert.* du 21 août 1924 p. 162.

Vie de sainte Agathe au n° 103 de la coll. de la Bonne Presse; — au t. II des *Petits Boll.*, p. 291-8; — au t. II, p. 189-232, de l'abbé Martin, *Les Vierges martyres* (2 vol. in-12, Paris, Retaux, 1874).

Q. — L'*Ami* connaît-il une sainte Emilie ?

R. — Sainte Emilie, compagne de martyre de S. Pothin de Lyon, fête le 2 juin. — Voir ce que nous avons dit de sainte Amélie, *couv.* du 10 avril 1924, p. 74.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer, en français si possible, un ou des ouvrages où je trouverai ce qu'il est nécessaire de faire dans les procès diocésains de béatification ou canonisation des Saints ?

R. — En français, aucun ouvrage de ce genre n'existe. Les trois ouvrages connus et réputés sur la question sont les suivants : Trama, *Manuale theoretico-practicum pro conficiendis processibus in causis beatificationis et canonizationis*, Naples, 1876, gr. in 8°; — Lauri *Codex pro postulatoribus causarum beatificationis et canonizationis*, 2 vol. in-8 de 100 et 331 p., Rome, 1879; — Fornari, *Codex, etc.* (même titre exactement que le précédent) Rome, in-4°, 1899.

Tous trois sont épuisés et ne se trouvent pas dans le commerce. On les rencontre rarement dans les catalogues d'occasions. Tous trois sont bons. Le manuel de Trama est un manuel à l'usage des curies diocésaines (à l'origine pour la curie de Naples), il est donc forcément moins complet que les deux autres, *comme champ d'opérations*. Mais dans le cas, pour l'usage restreint qui est celui de

(*Voir la suite p. 295*).

Êtes-vous atteint de troubles urinaires ?

Dès que les urines deviennent troubles ou laissent un dépôt rougeâtre ou blanchâtre, s'il existe des envies fréquentes surtout la nuit, avec sensation de brûlure, de poids dans le bas-ventre et maux de reins, il faut agir sans retard !

Les Pilules Foster sont un bienfaisant remède contre ces troubles. Indispensables aux vieillards, elles donnent les meilleurs résultats. Faites comme Mr Cappelli, à Virieu (Ain). Il nous a écrit :

« *J'étais atteint de troubles urinaires et de maux de reins ; je n'avais plus de courage ni d'appétit. Les Pilules Foster me donnent des résultats excellents. A 72 ans, elles maintiennent ma santé.* »
(Signature légalisée le 11 Décembre 1925).

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie

La boîte : 7 fr. 80 — La double-boîte : 14 fr.
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).
REFUSEZ TOUTE IMITATION

Le TONILAX
et les voies digestives

Le **TONILAX** (Spécialité FOSTER) est un remède recommandé contre les mauvaises digestions, contre la constipation dont il constitue un remède parfait et sans accoutumance.

Toutes pharmacies. Le flacon : 5 fr. 60.

Maladies de la Peau
Hémorroïdes

L'Onguent FOSTER est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes.

Toutes pharmacies. La boîte : 7 fr. 80.

BICYCLETTE V. M. A.
Modèle spécial pour le Clergé
PRATIQUE — SOLIDE
Catalogue franco sur demande aux Établissements **E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et **conditions spéciales avec crédit** au gré du client. R. C. Romans 313.

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT, MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

L'Office général de Commission
JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e (R. C. Seine 55.713)
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES
Tous les Ouvrages français et étrangers ;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes ;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix** ;
Tous articles concernant le Clergé et le Culte. Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. — Circulaire *franco*. Renseignements sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

ANTI-ÉPILEPTIQUE DE LIÉGE
Faites œuvre de charité en recommandant autour de vous ce précieux remède qui a ramené tant de malheureux à une vie normale.
Brochure et Renseignements gratis : Laboratoire FANYAU, Lille

POUDRE ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

LIBRAIRIE **René GIARD** LILLE
ACHÈTE

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique** de **Besançon** et de **Genève**, fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander **catalogues franco**. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe, No inscript. 762

CRÈCHES de toutes tailles
ENFANT JÉSUS en cire, modèles artistiques et ordinaires **Papier Rocher.**
Tarifs et Photos franco sur demande
C. IRROY, FABRICANT, 16, rue du Vieux-Colombier, PARIS 6e

Nous possédons un grand choix de dallages spécialement étudiés pour les édifices religieux et nous nous ferons un plaisir d'envoyer nos planches spéciales à M.M. les Ecclésiastiques qui voudront bien nous en faire la demande

DEMANDER
CATALOGUE DALLAGES D'ÉGLISES
Cie FRANÇAISE DE
MOSAÏQUE-CÉRAMIQUE
DE MAUBEUGE (Nord)
Capital : 4.000.000 de fr.

USINES :
Montplaisir (NORD)
Landrecies (..de..)

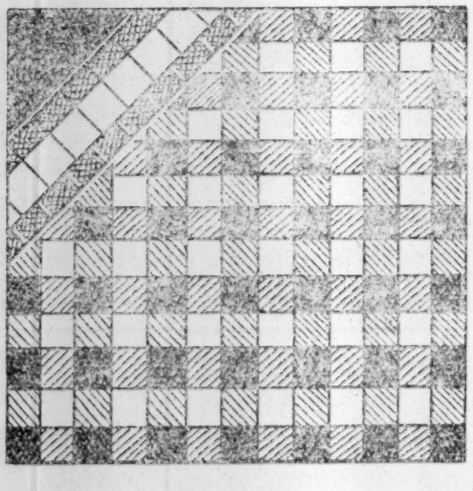

Dépôts & Concessionnaires dans toute la France

BOIRE aux REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

L'AGENDA
ECCLESIASTIQUE
MAME
est paru

Format très portatif
Poids très minime
Renseignements utiles :
Sacré-Collège, Episcopat,
Postes et Télégraphes,
Intentions de Messes,
Visite des Malades,
Denier du Culte, etc...
Extrait du Rituel.

Reliure solide. Crayon.
A titre de propagande,
vente au prix coûtant :

1.95

Retenez-le dès maintenant
chez votre libraire.

EDITIONS MAME, TOURS & PARIS

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mme KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.523
— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

EVIAN REINS RHUMATISMES CACHAT

REVUE SACERDOTALE
du Tiers-Ordre de Saint-François

Bulletin de vie spirituelle, doctrine d'action, s'adressant aux Prêtres, Tertiaires ou non, désireux de se former à la spiritualité franciscaine ou chargés de la direction de Fraternités du Tiers-Ordre.

Mensuelle FRANCE . . . . . 8 fr. »»
ETRANGER . . . . . 9 fr. 60

Librairie SAINT-FRANÇOIS, 4, rue Cassette, PARIS (6e).
Envoi gratuit d'un n° spécimen.

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 47 25 NOVEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le budget des Missions catholiques. — II. En Afrique équatoriale. — III. Aux Indes : l'Inde ancienne ; l'Inde des Anglais ; la religion des primitifs. — IV. Baudelaire ; le vote des femmes ; vers un régime légal nouveau des Religieux en France.

I. — *Revue d'Histoire des Missions,* fascicule de juin : le P. Piolet, Secrétaire de rédaction de la Revue et l'un des grands promoteurs de la Société des Amis des Missions, nous parle du budget de nos Missions catholiques. Il passe en revue les diverses Sociétés d'où les Missions tirent le plus clair de leurs ressources. Sociétés dont les noms ne sont ignorés de personne, mais dont trop souvent on se borne à connaître le nom.

1° Œuvre de la Propagation de la Foi : la première de toutes, en date comme en importance. Elle a été fondée en 1819 par Pauline Jaricot, une jeune fille de vingt ans. On sait quelles polémiques se sont acharnées contre cette sainte fille, une de nos plus pures gloires chrétiennes au XIXe siècle, une gloire que l'Eglise un jour, nous l'espérons, consacrera. Elle a été, de son vivant, en butte à toutes sortes de persécutions et de calomnies. On lui a contesté même son titre de fondatrice ; et ce n'est pas elle qui s'est jamais mise en peine de le revendiquer.

Le nom même n'est pas d'elle ; l'organisation définitive non plus. Ce qui est d'elle, — et c'est l'essentiel, — c'est l'idée du sou par semaine, du sou versé par des associés groupés en dizaines. Le nom vient du Séminaire des Missions Etrangères. Un grand souffle de sympathie pour les Missions passait alors sur la France. La Révolution avait tout ruiné. La Société des Missions Etrangères de Paris ne comptait plus, en 1802, que 39 prêtres pour l'évangélisation de son immense domaine. De 1807 à 1816, aucun prêtre français ne part pour les Missions. En 1817, au Séminaire des Missions Etrangères, se fonde ou plutôt se relève une Association de prières pour les Infidèles, disparue pendant la Révolution : « Association de prières, disait la brochure en circulation, pour demander à Dieu la conversion des Infidèles, la persévérance des chrétiens qui vivent au milieu d'eux, et la prospérité des établissements destinés à *propager la foi ;* » et le Bref pontifical qui l'approuvait (30 novembre 1817) portait : « Le zèle dont vous êtes animés pour la *propagation de la foi...* » A Lyon même, un courant puissant poussait vers les Missions les âmes ferventes. Pauline était de celles-ci ; et son frère Philéas, alors au Séminaire, entretenait son zèle. Sa grande pensée était de venir en aide aux missionnaires. Des dons isolés ne pouvaient suffire ; il fallait autre chose. Elle-même a raconté comment lui était venue l'inspiration décisive (lettre à l'abbé Girodon) :

> Un soir, pendant que mes parents jouaient au boston, et qu'assise au coin du feu je cherchais en Dieu le secours, c.-à-d. le plan désiré, *la pensée claire du plan de la Propagation de la Foi* me vint à l'esprit, et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix personnes, elle comprise, qui donneraient chaque semaine un sou pour la Propagation de la Foi. Je compris en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables, celles qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de ces chefs de dizaines la collecte de leurs associés ; et puis la convenance d'un chef qui réunirait la collecte de dix chefs de centaines, afin de simplifier l'association, chaque chef de mille venant à un centre commun.
>
> J'écrivis tout de suite, crainte de l'oublier, ce mode d'organisation, et je m'étonnais en voyant sa facilité, sa simplicité, que cette pensée ne fût venue à tout le monde avant moi. Je me souviens aussi que, les termes me manquant, j'écrivis « dizainières, centainières, millainières. »
>
> Tout ce plan ayant été tracé sur une carte de rebut prise sur la table de jeu, je m'arrêtai à la pensée de la communiquer à mon confesseur pour avoir son agrément s'il le jugeait bon... J'écrivis ensuite à mon frère pour lui donner connaissance de ce plan, il en fit part aux ecclésiastiques de Paris qui s'intéressaient au succès de la Propagation ; et ses encouragements soutenus encore par les détails qu'il me donnait sur les Missions, furent les moyens dont Dieu se servit pour activer le zèle de mes chères bonnes ouvrières, mes vraies sœurs et amies en Jésus-Christ.

Elle communique son plan au groupe de pieuses ouvrières et domestiques avec qui elle était en relations de piété. Elle s'en ouvre à d'autres personnes charitables qu'elle rencontrait presque tous les dimanches dans ses visites hebdomadaires aux malades de l'Hôtel-Dieu. Elle compte surtout sur la prière ; elle féconde ses prières par la vie d'austérités et de mortifications à laquelle elle s'initie dès lors et qu'elle mènera jusqu'au bout... Bref, en 1820 elle pouvait remettre au Séminaire des Missions Etrangères son premier don : il se montait à 1.439 f. 25. En 1822, il dépassait 2.000 f., ce qui suppose environ 800 souscripteurs réguliers. C'est cette année 1822 que, pour assurer la diffusion universelle de l'Œuvre, s'organise, le 3 mai, le Conseil central de Lyon.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

Nous possédons un grand choix de dallages spécialement étudiés pour les édifices religieux et nous nous ferons un plaisir d'envoyer nos planches spéciales à M.M. les Ecclésiastiques qui voudront bien nous en faire la demande

DEMANDER
CATALOGUE DALLAGES
D'ÉGLISES

Cie FRANÇAISE
DE
MOSAÏQUE-CÉRAMIQUE
DE **MAUBEUGE** (Nord)

Capital : 4.000.000 de fr.

USINES :
Montplaisir (NORD)
Landrecies (..dº..)

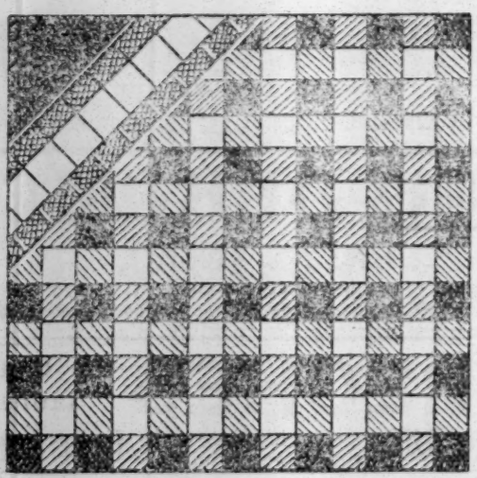

Dépôts & Concessionnaires dans toute la France

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

L'AGENDA
ECCLESIASTIQUE
MAME
est paru

Format très portatif
Poids très minime
Renseignements utiles :
Sacré-Collège, Episcopat,
Postes et Télégraphes,
Intentions de Messes,
Visite des Malades,
Denier du Culte, etc...
Extrait du Rituel.
Reliure solide. Crayon.
A titre de propagande,
vente au prix coûtant :
1.95
Retenez-le dès maintenant
chez votre libraire.

EDITIONS MAME, TOURS & PARIS

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Mºº KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.523
— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

EVIAN REINS RHUMATISMES CACHAT

REVUE SACERDOTALE
du Tiers-Ordre de Saint-François
Bulletin de vie spirituelle, doctrine d'action, s'adressant aux Prêtres, Tertiaires ou non, désireux de se former à la spiritualité franciscaine ou chargés de la direction de Fraternités du Tiers-Ordre.
Mensuelle FRANCE . . . . . 8 fr. »»
ETRANGER . . . . . 9 fr. 60
Librairie SAINT-FRANÇOIS, 4, rue Cassette, PARIS (6e).
Envoi gratuit d'un nº spécimen.

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 47 25 NOVEMRBE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le budget des Missions catholiques. — II. En Afrique équatoriale. — III. Aux Indes : l'Inde ancienne ; l'Inde des Anglais ; la religion des primitifs. — IV. Baudelaire ; le vote des femmes ; vers un régime légal nouveau des Religieux en France.

I. — *Revue d'Histoire des Missions,* fascicule de juin : le P. Piolet, Secrétaire de rédaction de la Revue et l'un des grands promoteurs de la Société des Amis des Missions, nous parle du budget de nos Missions catholiques. Il passe en revue les diverses Sociétés d'où les Missions tirent le plus clair de leurs ressources. Sociétés dont les noms ne sont ignorés de personne, mais dont trop souvent on se borne à connaître le nom.

1° Œuvre de la Propagation de la Foi : la première de toutes, en date comme en importance. Elle a été fondée en 1819 par Pauline Jaricot, une jeune fille de vingt ans. On sait quelles polémiques se sont acharnées contre cette sainte fille, une de nos plus pures gloires chrétiennes au XIXe siècle, une gloire que l'Eglise un jour, nous l'espérons, consacrera. Elle a été, de son vivant, en butte à toutes sortes de persécutions et de calomnies. On lui a contesté même son titre de fondatrice ; et ce n'est pas elle qui s'est jamais mise en peine de le revendiquer.

Le nom même n'est pas d'elle ; l'organisation définitive non plus. Ce qui est d'elle, — et c'est l'essentiel, — c'est l'idée du sou par semaine, du sou versé par des associés groupés en dizaines. Le nom vient du Séminaire des Missions Etrangères. Un grand souffle de sympathie pour les Missions passait alors sur la France. La Révolution avait tout ruiné. La Société des Missions Etrangères de Paris ne comptait plus, en 1802, que 39 prêtres pour l'évangélisation de son immense domaine. De 1807 à 1816, aucun prêtre français ne part pour les Missions. En 1817, au Séminaire des Missions Etrangères, se fonde ou plutôt se relève une Association de prières pour les Infidèles, disparue pendant la Révolution : « Association de prières, disait la brochure en circulation, pour demander à Dieu la conversion des Infidèles, la persévérance des chrétiens qui vivent au milieu d'eux, et la prospérité des établissements destinés à *propager la foi ;* » et le Bref pontifical qui l'approuvait (30 novembre 1817) portait : « Le zèle dont vous êtes animés pour la *propagation de la foi...* » A Lyon même, un courant puissant poussait vers les Missions les âmes ferventes. Pauline était de celles-ci ; et son frère Philéas, alors au Séminaire, entretenait son zèle. Sa grande pensée était de venir en aide aux missionnaires. Des dons isolés ne pouvaient suffire ; il fallait autre chose. Elle-même a raconté comment lui était venue l'inspiration décisive (lettre à l'abbé Girodon) :

Un soir, pendant que mes parents jouaient au boston, et qu'assise au coin du feu je cherchais en Dieu le secours, c.-à-d. le plan désiré, *la pensée claire du plan de la Propagation de la Foi* me vint à l'esprit, et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix personnes, elle comprise, qui donneraient chaque semaine un sou pour la Propagation de la Foi. Je compris en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables, celles qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de ces chefs de dizaines la collecte de leurs associés ; et puis la convenance d'un chef qui réunirait la collecte de dix chefs de centaines, afin de simplifier l'association, chaque chef de mille venant à un centre commun.

J'écrivis tout de suite, crainte de l'oublier, ce mode d'organisation, et je m'étonnais en voyant sa facilité, sa simplicité, que cette pensée ne fût venue à tout le monde avant moi. Je me souviens aussi que, les termes me manquant, j'écrivis « dizainières, centainières, millainières. »

Tout ce plan ayant été tracé sur une carte de rebut prise sur la table de jeu, je m'arrêtai à la pensée de la communiquer à mon confesseur pour avoir son agrément s'il le jugeait bon... J'écrivis ensuite à mon frère pour lui donner connaissance de ce plan, il en fit part aux ecclésiastiques de Paris qui s'intéressaient au succès de la Propagation ; et ses encouragements soutenus encore par les détails qu'il me donnait sur les Missions, furent les moyens dont Dieu se servit pour activer le zèle de mes chères bonnes ouvrières, mes vraies sœurs et amies en Jésus-Christ.

Elle communique son plan au groupe de pieuses ouvrières et domestiques avec qui elle était en relations de piété. Elle s'en ouvre à d'autres personnes charitables qu'elle rencontrait presque tous les dimanches dans ses visites hebdomadaires aux malades de l'Hôtel-Dieu. Elle compte surtout sur la prière ; elle féconde ses prières par la vie d'austérités et de mortifications à laquelle elle s'initie dès lors et qu'elle mènera jusqu'au bout... Bref, en 1820 elle pouvait remettre au Séminaire des Missions Etrangères son premier don : il se montait à 1.439 f. 25. En 1822, il dépassait 2.000 f., ce qui suppose environ 800 souscripteurs réguliers. C'est cette année 1822 que, pour assurer la diffusion universelle de l'Œuvre, s'organise, le 3 mai, le Conseil central de Lyon.

Désormais Pauline s'efface. Elle laisse à d'autres mains l'œuvre qu'elle a fondée et qui sera solennellement approuvée par Pie VII en 1823. Elle-même en a parlé plus tard en termes d'une simplicité exquise et qui sont la plus exacte définition des origines de l'Œuvre : — « Cette œuvre naissante resta petite entre mes mains environ trois ans, après lesquels elle fut régulièrement établie et s'étendit de plus en plus. » De son titre de fondatrice elle n'a cure : — « Je laissai à qui voulut le prendre l'honneur de cette fondation divine *dont l'inspiration était du ciel.* » D'ailleurs, au début, en 1822, les douze messieurs du Conseil institué le 3 mai ne pouvaient avoir que révérence pour elle, et reconnaissance pour l'instrument d'action qu'ils recevaient d'elle. Le futur cardinal Villecourt, mêlé à tout cela, écrira plus tard :

Personne n'eut alors la pensée d'enlever à Mlle Jaricot le mérite d'avoir été favorisée de l'inspiration dont l'œuvre était née. Depuis cette époque de 1822 (il faut d'ailleurs se rappeler que ce n'était qu'une jeune fille de vingt-trois ans), elle se tint dans l'ombre, sans jamais chercher à faire valoir son titre de fondatrice d'une institution qui devait produire des prodiges d'assistance.

En somme, il était nécessaire que cette organisation du 3 mai 1822 intervînt : Pauline n'avait pas la possibilité, à aucun point de vue, de faire de son œuvre la grande œuvre dont l'Eglise avait à ce moment besoin, et les douze Lyonnais de 1822 sont parfaitement fondés à se dire que sans eux la Propagation de la Foi n'aurait jamais existé dans son envergure actuelle.

Mais, écrit sa nouvelle biographe, le germe d'une œuvre, la pensée qui la crée, cette espèce d'éclair de génie qui conçoit un organisme, n'est jamais le fait que d'un seul individu, d'un seul cerveau ; cet éclair, c'est Pauline Jaricot qui l'a eu et qui l'a transmis. De son invention, elle a fait l'épreuve et l'expérience pendant trois ans, et cette invention s'est révélée viable et féconde. Une œuvre de la Propagation de la Foi, les douze Messieurs eussent pu la fonder sans Mlle Jaricot ; elle eût pu être aussi prospère : mais ce n'eût pas été *celle-là*. L'extrême originalité du mécanisme de l'œuvre fait son caractère, elle a très probablement fait son succès et sa portée : cette originalité appartient sans conteste possible à Pauline Jaricot [1].

[1] Pauline Jaricot Fondatrice de la Société pour la Propagation de la Foi (1799-1862), par E. Sainte-Marie Perrin, in-12 de 368 p., 5 illustrations hors texte, 12 f., Paris, de Gigord. Cette fois, Pauline Jaricot a enfin trouvé un biographe digne d'elle. Mme Sainte-Marie Perrin s'est révélée déjà, par sa vie de sainte Colette, une excellente hagiographe ; elle est une de nos meilleures plumes féminines ; elle a d'ailleurs de qui tenir, étant fille de René Bazin ; et, Lyonnaise par son mariage, elle est admirablement placée pour n'avoir rien ignoré de son héroïne d'aujourd'hui. Pauline Jaricot demeure pour la postérité la Fondatrice de la Propagation de la Foi ; mais elle n'avait que vingt-trois ans quand son rôle dans cette fondation a pris fin, et la Providence ne l'a pas laissée inactive le reste de sa vie. On lira ici le détail de ses autres œuvres, la fondation surtout du *Rosaire vivant*, dont elle a été l'initiatrice et qui devait passer ensuite aux mains des Dominicains, son Œuvre des ouvriers (1845-1852), son zèle pour la propagation de la dévotion à l'Eucharistie, au Sacré-Cœur. Et elle a toujours été calomniée ; elle a toujours entendu derrière elle une meute de « vieilles filles jalouses » (p. 124) ; et comme elle était en avance sur son temps, elle n'était pas toujours comprise. Même cette dévotion au Rosaire semblait une nouveauté dans la France d'alors, mal remise des glaces jansénistes. Comme il fallait que le chapelet eût été délaissé pour qu'elle ait encore, en 1856, à stimuler sur ce point la négligence et presque la répugnance d'une religieuse son amie, Supérieure des Ursulines de Chavagnes en Vendée (p. 121) ! La fin de sa vie a été rudement éprouvée ; mais ce qu'on nous cite de ses lettres est admirable. Il n'est pas possible de voir plus de simplicité et d'abandon dans la générosité, dans une abnégation héroïque. Elle est morte le 9 janvier 1862.

« La mémoire de cette pieuse vierge est, à plus d'un titre, en bénédiction dans l'Eglise, » a dit Léon XIII dans le Bref rendu à son sujet le 13 juin 1881.

Le P. Piolet nous raconte encore qu'on lui a contesté son titre de Fondatrice sous prétexte que sa formule fondamentale, le sou par semaine, était déjà appliquée dans le monde protestant, notamment par les Anabaptistes, à Liverpool, à Plymouth, à Bristol, etc... Et c'est vrai ; mais elle n'en savait rien, et on l'a entendue plus haut nous dire comment cette inspiration lui est venue.

Une fois organisée par le Conseil de Lyon, l'Œuvre se développe rapidement : pour l'année 1822-23, elle recueille 22.915 f. ; au bout de cinq ans, plus de 100 000 f. ; au bout de dix ans, 310.000 f. ; en 1840, 2.474.000 f. (dont 200.000 f. venus de Bavière, et 197.000 des Iles Britanniques) ; en 1842, 3.233.000 f. ; en 1860, 4.548.000 f. ; en 1880, plus de 6 millions ; en 1900, près de 7 millions ; en 1920, plus de 19 millions.

Le *Motu proprio* du 3 mai 1922, juste un siècle après l'organisation du Conseil primitif, transfère à Rome les Sièges sociaux de Lyon et de Paris ; et les recettes accusent un nouveau bond en avant : pour 1924, 44.316.446 lires ; pour 1925, 49.183.342 lires. Dans ces chiffres les Etats-Unis (qui ne donnaient que 10 millions et 144.000 lires en 1920) figurent pour plus de 29 et 22 millions (non compris 26 millions en dons particuliers) ; l'Allemagne, pour 1 million et 2 millions 1/2 ; l'Italie, pour 1 million et demi et 2 millions ; la Belgique, pour environ 1 million ; l'Espagne, pour 1.179.845 et 1.067.306 lires (ce qui est peu, étant donné le taux élevé du change en Espagne) ; la Hollande, pour 2.364.427 et 2.394 000 lires (pays à change élevé aussi) ; — la France, pour 6.286.514 f., contre 4.641.948 f. en 1922, 5.861.458 f. en 1923, et 6.318.828 f. en 1925.

Le Pape, en transférant l'Œuvre à Rome « afin d'y être l'instrument du Saint Siège pour recueillir partout les générosités des fidèles et les répartir entre toutes les missions catholiques, » statuait :

... 2° A la tête de l'Œuvre présidera un Conseil que Nous choisirons Nous-même, par l'intermédiaire de la S. C. de la Propagande, dans le clergé des nations qui ont l'habitude d'apporter à l'Œuvre des sommes plus importantes ;

3° Que la France, qui a donné naissance à l'Œuvre même dont il s'agit, et qui a toujours travaillé de la façon la plus utile à répandre la foi chez les barbares, ait sa place au Conseil général par un certain droit de priorité.

Le Conseil supérieur de Rome est ainsi constitué : Président, Mgr Fumasoni-Biondi, archevêque titulaire de Dioclée ; Vice-président, Mgr Boudinhon, recteur de St-Louis des Français ; Secrétaire général, Mgr Nogara.

2° La Sainte Enfance : fondée à Paris le 20 juin 1843, par Mgr de Forbin Janson, évêque de Nancy, en collaboration avec Mgr Bonamie (de Picpus),

ancien missionnaire d'Océanie, M. Desgenettes, curé de N.-D. des Victoires, l'abbé James, l'abbé (plus tard Mgr) de la Bouillerie, les Supérieurs des Missions Etrangères, des Lazaristes, des Frères des Ecoles chrétiennes, et le P. Loriquet, jésuite.

Il y avait longtemps que Mgr de Forbin-Janson se préoccupait du sort des milliers de petits Chinois voués à la mort dès leur enfance, quand il rencontra en 1842 Pauline Jaricot. Celle-ci, en ces mois de 1842 marqués pour elle de grandes souffrances, s'occupait justement du même problème ; elle suggéra à l'évêque de faire des enfants chrétiens de l'Europe les banquiers des petits Chinois à qui ils ouvriraient le ciel, moyennant un petit sou par mois : ce serait la Propagation enfantine de la Foi. C'était fort simple. Encore fallait-il y songer ; et, durant trente ans, Mgr de Forbin-Janson ne l'avait pas fait.

But de l'Œuvre : le rachat, le baptême et l'éducation des enfants païens. — Elle aurait pour ressources le sou par mois des enfants et une petite prière chaque jour ; et pour ouvrières, nos religieuses missionnaires, Filles de St-Vincent de Paul, Sœurs de St-Paul de Chartres, Sœurs de la Charité de Gand, St-Joseph de Cluny, Franciscaines missionnaires de Marie, etc.

Elle a procuré, depuis sa fondation, 28 millions de baptêmes dans les 250 Missions secourues par elle.

Ses recettes se sont élevées, pendant les 50 premières années, 1843-1893, à 85 millions de f. ; pendant les 30 années suivantes, 1894-1923, à 143 484 000 f. Elles continuent à s'accroître avec une rapidité extraordinaire : en 1922, 8.755.190 f. ; 1923, 11 679.935 f. ; 1924, 13.264.830 f. ; 1925, 17.499.441 f. ; 1926, 19.558.804 f.

Sur ces 19 millions et demi de 1926, 4 496 081 venaient d'Allemagne ; 4.145 385, des Etats-Unis ; 2 643.771, de France ; 1.715 691, d'Italie ; 1.309.480, de Hollande ; 1.115 449, de Belgique ; 685.549, du Canada ; 616.491, de Suisse.

Le Siège central est à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 ; mais le Conseil est vraiment international, et toutes les nations y sont représentées.

3° L'Œuvre des Ecoles d'Orient : n'a pas pour objet, comme les deux Œuvres précédentes, l'évangélisation des peuples païens, mais de travailler au retour des Eglises schismatiques orientales. C'est pourquoi elle relève, non pas de la S. C. de la Propagande, mais de la S. C. des Eglises Orientales. Ce qui sépare de nous les Orientaux, c'est surtout l'ignorance et une masse de préjugés. Pour venir à bout de ceux-ci, ce n'est pas au clergé qu'il faut s'adresser, ni aux adultes, trop prévenus pour être accessibles à notre action, — mais aux enfants, à des enfants que l'on élèvera, que l'on habituera à nous, que l'on familiarisera avec notre foi, notre culte, notre religion.

C'est au lendemain de la guerre de Crimée que l'Œuvre a pris naissance. Elle a été fondée, non par des personnes du peuple, comme la Propagation de la Foi, mais par des catholiques haut placés, membres de l'Institut, marins ou soldats, religieux ou diplomates : le baron Cauchy, Charles Lallemand, le P. Gagarin, ancien secrétaire d'Ambassade de Russie : trois initiateurs auxquels se joignirent bientôt le maréchal Bosquet, l'amiral Mathieu, Montalembert, Falloux, Broglie, Melchior de Vogüé, etc. Les plus grandes dames apportaient leur concours. Malgré tout cela, l'Œuvre ne recueillit, sa première année, que 16 000 f. Maigre pitance. C'est alors qu'on fit appel à l'abbé Lavigerie, qui « enseignait en Sorbonne, dit-il lui-même, à 25 auditeurs l'histoire du Jansénisme. » Lavigerie se confessait au P. de Ravignan, et c'est Ravignan qui fut l'intermédiaire.

Un jour, dit Lavigerie, le P. de Ravignan me raconta que le R. P. Gagarin était venu le trouver, la veille, pour lui exposer que les membres de l'Association naissante des Ecoles d'Orient, voyant la difficulté pour des laïques d'organiser et de répandre une œuvre qui a besoin du concours constant des fidèles, étaient résolus d'en confier la direction à un ecclésiastique, et à brûle-pourpoint il me dit en souriant : — « Tous ces messieurs de l'Institut ont naturellement pensé à un professeur de Sorbonne, et ils vous désirent. Ils m'ont chargé de vous le demander. »

Je ne fus ni surpris, ni troublé d'une telle ouverture. — « Si vous croyez, mon Père, que ce soit la volonté de Dieu, je suis prêt. »

— « Je le crois, » me dit le Père simplement.

Et ce fut conclu ainsi. Lavigerie devint le directeur et fut en un sens le fondateur effectif de l'Œuvre : c'est lui qui la fit connaître, qui la prêcha partout, qui lui donna sa forme définitive, qui élargit son Conseil où, à côté des laïques de la première heure, il fit entrer un nombre égal d'ecclésiastiques : M. Etienne, Supérieur Général des Lazaristes, le P. Pététot, Supérieur de l'Oratoire, le P. Levasseur, Supérieur des Prêtres de la Miséricorde, le P. Daniel, S. J., l'abbé Charles, plus tard curé de Chaillot, l'abbé Bourret, son collègue de la Sorbonne, plus tard évêque de Rodez et cardinal, l'abbé Place, plus tard cardinal-archevêque de Rennes, l'abbé Soubiranne, plus tard évêque de Belley.

Son dernier acte de directeur fut la souscription qu'il lança en faveur des chrétiens d'Orient après les massacres de Syrie : elle réunit 4 millions qu'il alla lui-même leur distribuer. Il fut nommé ensuite Auditeur de Rote ; mais il garda tout son dévouement à l'Œuvre : — « Je lui dois d'être au milieu de vous, » dira-t-il plus tard à ses diocésains d'Alger.

L'Œuvre est divisée en décuries composées de 10 membres et dirigées par un zélateur ou une zélatrice ; en Comités composés de plusieurs décuries ; en Directions diocésaines, réunion des Comités du diocèse. Au Siège social, à Paris, sont centralisées et réparties les sommes reçues, qui se montaient en 1924 à 1.300.000 fr., en progression constante sur les années précédentes. De 1856 à 1924, elle a distribué aux diverses Congrégations établies en Orient la somme globale de 37 millions, pour la fondation et l'entretien d'Ecoles, de Sémi-

naires, d'Asiles, de Crèches, d'Orphelinats, de Refuges, de Pensionnats, de Noviciats, pour la formation surtout d'un bon clergé dans les différents rites orientaux.

4° L'Œuvre Apostolique. Les trois Œuvres précédentes envoient aux Missions de l'argent liquide. L'Œuvre Apostolique ne les aide que par des dons en nature ; elle procure aux missionnaires les objets dont ils ont besoin, soit pour le ministère de l'autel (calices, ornements, etc.), soit pour leur apostolat (crucifix, chapelets, etc.), soit pour leur usage personnel (linge, vêtements).

Elle est exclusivement Œuvre de femmes. Elle a été fondée en 1838, à Nemours (Seine-et-Marne), par Marie-Zoé du Chesne. Elle s'est établie d'abord à Orléans, sous le patronage de Mgr Dupanloup. Pie IX ensuite l'a rattachée à la Propagande et en a fixé le Siège à Paris (actuellement rue de Vaugirard, 108). Elle possède en ce moment 15 ouvroirs à Paris, et 52 dans les départements. Elle a un *Bulletin* mensuel, envoyé gratuitement à toute personne faisant une offrande de 10 f. — Une autre Œuvre apostolique fonctionne à Lyon, autonome et indépendante de celle de Paris. — Enfin elle est établie depuis trois ans en Italie (20 ouvroirs).

5° Unio Cleri, ou Union Missionnaire du Clergé. De toutes les grandes Œuvres internationales en faveur des Missions, c'est la seule qui n'ait pas pris naissance en France. Elle a été fondée en 1916, à Parme, par le P. Manna, des Missions Etrangères de Milan, dans le but de « développer parmi les prêtres, et par leur moyen parmi les fidèles, l'esprit de prière et de zèle en faveur des Missions Etrangères. » Benoît XV, en novembre 1919, la rattachait à la Propagande et exprimait formellement (Encyclique *Maximum*) son désir de la voir s'instituer dans tous les diocèses du monde catholique.

6° Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, qui a pour but de favoriser le recrutement, la formation, le soutien et le développement du clergé *indigène*. Elle est née en 1891, à Caen, de l'initiative de deux ferventes chrétiennes, Mme Stéphanie Bigard, veuve, et sa fille Jeanne, qui groupèrent autour de cette idée plusieurs collaboratrices. A la mort de Mme Bigard, en 1903, sa fille, pour assurer la pérennité de l'œuvre, s'aboucha avec Mère Chapotin (Mère Marie de la Passion), fondatrice des Franciscaines Missionnaires de Marie et la lui abandonna entièrement : d'où colère des héritiers, qui intentèrent un procès et finirent par le perdre en 1917. Les Franciscaines alors offrirent l'Œuvre à la Propagande ; et un Décret pontifical l'approuva solennellement le 28 avril 1920. Elle a son Siège à Fribourg de Suisse, parce que c'est là que, dès le début, elle avait dû s'adresser pour obtenir la personnalité civile que lui refusait le gouvernement français. Les recettes ont dépassé 2 millions en 1922, et 2 millions et demi en 1923.

7° Sodalité de St-Pierre Claver : fondée en 1894 par la princesse Marie-Thérèse Ledochowska. Son but : aider toutes les Missions d'Afrique, sans distinction de Congrégation ou de nationalité, et leur procurer, par une propagande bien ordonnée, les services nécessaires pour la diffusion et le maintien de la foi catholique dans cette partie du monde. Elle travaille aussi à la libération des esclaves.

Elle comprend : 1° un Institut religieux de femmes, l'*Institut de St-Pierre Claver*, dont les membres, appelées *Missionnaires auxiliaires*, vivent en communauté et se dévouent dans les pays civilisés au service des Missions africaines ; — 2° des *Membres externes*, ou personnes du monde qui aident effectivement la Sodalité, de leur temps et de leur travail ; — 3° des zélateurs et zélatrices, et enfin de simples associés à cotisation minima de 0 f. 50.

Elle publie : 1° *L'Echo d'Afrique*, bulletin mensuel en neuf éditions (française, italienne, anglaise, allemande, polonaise, etc.) avec tirage de 100.000 exemplaires ; — 2° *Le Négrillon*, autre bulletin mensuel pour la jeunesse, également en neuf langues : tirage, 150.000 exemplaires ; — 3° *Le Propagateur des Missions Africaines*, feuille populaire, en allemand et en polonais : 145.000 exemplaires.

Elle a des moyens d'action multiples : *l'Union des Messes, Le Sou de St Pierre Claver, L'Œuvre du Rachat des esclaves, du Baptême des Noirs, L'Œuvre des catéchistes indigènes, des séminaristes indigènes, L'Œuvre de la Presse en langues indigènes*, etc.

Elle compte en ce moment : 125 membres internes, 184 membres externes, 20.553 zélateurs ou zélatrices, plus de 500 000 associés dans toutes les parties du monde. Elle a recueilli depuis sa fondation plus de 20 millions et demi de lires, et une multitude de dons en nature.

Outre ces grandes Œuvres œcuméniques, il s'en est fondé une quantité d'autres, qui sont pour une nation, ou pour une Congrégation, ou pour un diocèse, ou pour un district, pour une paroisse même, pour tel groupement déterminé. Quelques-unes sont très importantes, comme l'*Association des Dames et Jeunes filles allemandes en faveur des Missions*, — ou l'*Association Charles de Foucauld*, fondée il y a quelques années par feu M. Letourneau, curé de St-Sulpice à Paris, pour aider à l'évangélisation des indigènes de nos colonies, surtout d'Afrique, — ou l'*Œuvre nationale italienne*, fondée en 1891 à Turin, pour secourir les Missions catholiques italiennes.

Toutes ces Œuvres ensemble n'arrivent pas à fournir 100 millions (86 millions en 1924). Il est vrai qu'il y faut ajouter : les honoraires de messes de nos 16 000 missionnaires-prêtres, les sommes que recueillent directement auprès de leurs familles ou de leurs amis les missionnaires et sociétés de missionnaires, les quêtes à l'occasion des

Journées ou Expositions de Missions, les ventes de charité, les sommes recueillies par les 300 Bulletins des Missions (les *Missions Catholiques* de Lyon reçoivent plus d'un demi-million par an), les subventions fournies directement ou indirectement par certains Etats, par certaines Administrations coloniales, même protestantes, par les Compagnies de navigation pour les œuvres d'éducation ou de bienfaisance, etc.

Qu'est-ce que cela, comparé au budget des Missions protestantes, qui, d'après le *World Missionary Atlas*, atteignait pour 1923 un milliard et demi de lires ?

D'où vient cet écart formidable, d'eux à nous ?

Une première raison, c'est que les protestants sont plus riches que les catholiques. C'est vrai surtout depuis la guerre, qui a singulièrement enrichi les nations anglo-saxonnes. C'était vrai déjà avant la guerre : le commerce, le grand commerce prospère plus sûrement entre mains protestantes qu'entre mains catholiques, pour la simple raison que les protestants ne s'embarrassent pas d'autant de scrupules de conscience que les catholiques. Cela crève les yeux en Allemagne, dans les régions à population mixte comme la Bavière ou la Silésie, Munich ou Breslau. J'ai expliqué cela plus au long jadis dans un travail sur la « supériorité » des nations protestantes. Ceci n'est d'ailleurs point du tout une « supériorité » authentique, pas plus que ne constituait une supériorité l'esclavage antique, d'où les Romains tiraient tant d'avantages matériels [1]. Mais c'est cependant une facilité pour équilibrer le budget, même le budget des Missions.

On objecte encore les charges énormes qui pèsent sur les catholiques, en France et aussi en d'autres pays, pour subvenir à toutes les œuvres de la métropole : entretien du clergé, écoles, etc., tandis qu'en Angleterre l'Eglise établie est luxueusement dotée et n'a pas à faire appel pour elle-même à la générosité de ses fidèles. — Oui ; mais, à côté de l'Eglise établie, il y a les « Dissenters, » Méthodistes, Baptistes, etc., qui ont à subvenir, sans le secours de l'Etat, aux mêmes besoins religieux que nous et qui se montrent néanmoins aussi généreux que les Anglicans. — Et puis, en Europe, il y avait, avant la guerre, un pays où l'Eglise était somptueusement dotée, au moins pour ce qui était des grosses prébendes, évêchés ou canonicats : c'était l'Autriche-Hongrie, et l'Autriche-Hongrie s'est toujours fait remarquer par l'ignominieuse insignifiance de ses dons.

La grande raison de l'écart entre la générosité protestante et la nôtre, c'est que, dans le monde protestant, tout le monde s'intéresse aux missions : banques, sociétés diverses, entreprises industrielles et commerciales, riches et pauvres, pratiquants et non-pratiquants, tout le monde donne, — tandis qu'en pays catholiques, en France notamment, ce ne sont que les catholiques pratiquants et fervents, et, parmi eux, surtout les petites gens, qui soutiennent nos Missions. — D'ailleurs la ferveur religieuse n'est pour rien dans cette générosité protestante. Les missions, pour eux, c'est une affaire (comme je l'ai expliqué déjà au printemps de cette année), affaire politique souvent, affaire surtout industrielle et commerciale : Jésus-Christ n'y gagne rien ; ils nous arrachent des âmes, mais ce n'est pas pour les donner à Dieu. Chez eux, c'est au nom d'intérêts humains qu'on fait appel à leur générosité pour les missions ; chez nous, c'est au nom d'intérêts surnaturels, et ceux-ci trouvent malheureusement moins d'écho en un trop grand nombre d'âmes.

Le P. Piolet fait remarquer encore qu'il n'y a pas jusqu'à la formule si heureuse du *Sou par semaine* qui à la longue ne devienne défavorable aux Missions. Un sou par semaine, c'était quelque chose en 1822. Ce n'est plus rien aujourd'hui. C'est au moins 1 franc qu'il faudrait donner, si l'on voulait donner autant qu'en 1822, et au moins 0 f. 25 si l'on voulait donner autant qu'en 1914. Modifier la formule du Sou par semaine, ce serait une mesure délicate et qui risquerait d'écarter quantité d'adhérents pauvres. Mais ce qu'il faudrait modifier, c'est la mentalité des adhérents fortunés, qui devraient comprendre qu'ils ne doivent pas se contenter, eux, du Sou par semaine. Les humbles de ce monde sentent souvent mieux ces choses-là que les *divites* dont parle l'Evangile. Chaque année, quand nous recueillons les cotisations de nos adhérents, nous voyons de braves multimillionnaires qui versent pieusement leurs 2 f. 60, tandis que leurs domestiques offrent spontanément 5 et 10 fr. et souvent plus. — Cela me rappelle une anecdote qui n'est pas d'aujourd'hui, mais qui sera à sa place ici. C'était au temps — lointain — où les honoraires de messes étaient à 1 f. 50. L'Evêque (dans un de nos grands diocèses de l'Ouest) les porta à 2 f. Il y eut un temps de transition, évidemment. Le clergé ne voulut pas mettre trop d'âpreté à urger et se montra d'abord coulant, plus ou moins, à accepter l'ancien taux de 1 f. 50 Un jour, un vicaire de la cathédrale voit arriver, à la sacristie, une grande dame qui lui demande une messe : — « Monsieur l'abbé, combien dois-je vous donner ? Etes-vous encore au taux de 1 f. 50 ? » L'abbé connaissait fort bien la dame : — « Madame, fit-il, votre bonne me donne 2 fr. »

Autre considération. Il y a un abîme entre la façon dont se sont établies les Missions catholiques et la façon dont s'établissent les Missions protestantes. Les Missions catholiques sont venues les premières ; elles se sont établies comme elles ont pu, parmi difficultés et privations de tout genre, parmi les persécutions souvent, sans plan réglé d'avance (et comment en auraient-elles pu avoir ?), accablées de charges toujours renaissantes, avec des ruines à réparer et tout à créer, sans parvenir jamais à se mettre au niveau de leurs affaires. — Les missions protestantes ne sont venues qu'ensuite. Elles ont trouvé le terrain déblayé ; elles

[1] *Ami* 1902, p. 413-7 ; 1903, p. 889-891.

n'ont été que rarement persécutées ; elles n'ont eu que peu de ruines à réparer. Elles ont grandi peu à peu, méthodiquement, proportionnant leurs dépenses à leurs ressources ; elles ont été conduites comme une affaire, souvent par des hommes d'affaires, et sont toujours restées en contact étroit avec leurs fournisseurs d'Europe, qui les suivaient, qui s'intéressaient à elles.

Les protestants connaissent leurs missions : journaux, revues, rapports annuels de leurs Sociétés, études et livres, cartes et atlas des missions, les tiennent au courant. Les catholiques trop souvent ignorent les leurs. Les protestants s'y intéressent comme à une affaire d'intérêt temporel. Les catholiques n'en voient que l'intérêt surnaturel, et certes ils ont raison. Mais pourquoi faut-il que le zèle de la gloire de Dieu, les progrès de la gloire de Dieu piquent si insuffisamment leur curiosité ?

Faire connaître les Missions, c'est un des devoirs de l'heure présente, un devoir que toute une série d'Actes récents du Saint-Siège recommandent le plus à notre zèle. C'est pour cela qu'a été fondée la Société des *Amis des Missions,* Société qui d'ailleurs ne négligera pas le point de vue temporel, l'étude des avantages d'ordre temporel que les Missions offrent pour notre pays, puisque l'on voit figurer au Comité de Patronage, à côté du cardinal Dubois et de Mgr Baudrillart et de catholiques éminents, des personnages qui ne sont guère des nôtres que par le baptême, comme M. Hanotaux, M. Barrère, ambassadeur de France, M. Jules Cambon, M. Leygues, M. de Selves (qui est protestant).

Mais chez nous, en France, sept ans après que Benoît XV a déclaré dans une Encyclique solennelle son désir de voir établir dans tous les diocèses de l'univers l'*Unio Cleri,* comment se fait-il que cette Union, « organisée dans près de 55 diocèses, » dit le P. Piolet, ne compte encore que « plus de 6.000 adhérents, » alors qu'elle en a en Italie 25.000, 22 ou 24.000 en Allemagne, 8.000 en Belgique, etc. ?

II. — Le P. Briault, des PP. du St-Esprit, donne ensuite, dans la Revue, une étude sagace sur *La seconde étape de l'Apostolat en Afrique équatoriale.* Il ne parle que des Noirs d'Afrique équatoriale, parce qu'il ne connaît qu'eux. Mais les constatations qu'il fait se vérifient, en général, dans les autres pays de Missions, et nous ouvrent même des horizons intéressants sur les résultats des Missions *apud fideles.*

Sur cette seconde étape de l'apostolat, on entend volontiers formuler deux opinions en apparence bien discordantes.

Aux yeux des uns, le premier contact de l'Evangile avec les populations païennes ne peut donner que des résultats très superficiels. Il faut, pour voir la foi entrer nettement dans les mœurs, attendre plusieurs générations.

D'autres au contraire, même des missionnaires compétents, sincères, zélés, vous diront qu'il n'y a que la première génération qui soit fervente. Le progrès escompté pour la seconde ne se réalise pas. Bien pis, il y a plutôt régression. C'est ainsi que, dans des centres comme Dakar ou Libreville, on rencontre des petits-fils ou des arrière-petits-fils de néophytes dont la vie n'a vraiment rien d'exemplaire. Et même en dehors des centres où l'on serait tenté d'attribuer à l'élément européen cette part d'insuccès, il suffit qu'une station commence à être ancienne pour que l'accoutumance y amène un relâchement de la ferveur « première. »

De quel côté est la vérité ? Il y a une part des choses à faire. Un chef de mission a trouvé le mot juste : — « Comparés à ceux du début, les chrétiens de la seconde et de la troisième génération sont à la fois *moins bons* et *meilleurs.* »

Au début, oui, il y a eu la ferveur première, ou ce qu'on décore de ce nom. Il y a eu de l'enthousiasme, trop peut-être. L'attrait de la nouveauté était là ; les noirs, grands enfants, se sont donnés de tout leur cœur, d'un cœur dont la sensibilité n'a pas encore été soumise à une ferme discipline...

Puis, l'œuvre une fois lancée, les difficultés ont commencé d'apparaître. Les chefs et les anciens s'aperçoivent vite que la Mission n'est pas une maison de commerce et qu'il émane d'elle une loi de morale chrétienne qui est la ruine de plusieurs de leurs privilèges et profits. Les sorciers et sous-sorciers de tout ordre font bloc haineux et puissant. Les enfants, tant qu'ils étaient à l'école, avaient le règlement qui *voulait* à leur place et les aidait à vouloir : une fois sortis, ils reprennent, au village, les habitudes du village, c.-à-d. une part notable d'habitudes païennes. Au lieu de la rapide ascension rêvée, le missionnaire se voit ramené à une allure lente, patiente, fertile en remaniements. Et les obstacles venus du milieu païen ne sont pas tout. Il y a les influences venues des éléments européens. Sur les pas des missionnaires, d'autres Blancs n'ont pas tardé à arriver avec leur suite de subalternes, soldats, civils, commerçants. Les noirs prennent contact, vont aux factoreries ; des places d'employés, de traitants, de manœuvres, de boys s'offrent aux enfants grandis ; les femmes elles-mêmes se mettent à circuler ; et souvent la propagande protestante s'en mêle, et s'emploie à discréditer les idées et les méthodes catholiques...

Alors, c'est le fléchissement, c'est la baisse de la « ferveur première. » C'est l'histoire de toutes les « primitives Eglises. » Mais, d'autre part, les fidèles de la seconde génération savent mieux ce qu'ils font et ce que la religion exige d'eux. Ceux qui dans ces conditions restent vraiment « bons, » peuvent être à bon droit réputés « meilleurs. » Et ceux mêmes qui fléchissent, retiennent de leur foi première quelque chose qui tout de même marque un progrès. Un chrétien gabonais, par exemple, qui profite de sa fortune pour s'offrir plusieurs femmes, ne s'en glorifie plus : au passage du Père, il sent sa honte, il s'essaie parfois à la faire oublier, il s'amende à l'approche de la mort. Le temps est

loin déjà où la polygamie officiellement reçue permettait aux chefs de se pavaner à la tête d'un harem.

C'est donc au temps de la seconde et de la troisième génération que les vraies sélections s'opèrent et que le principal travail commence. Travail de *reconversion* analogue, dans un ordre évidemment moins élevé, à celui que le célèbre jésuite Lallemant appelait l'œuvre de la « seconde conversion » des âmes. A la première rencontre de l'Evangile et du paganisme, on a enfoncé sans trop de peine une première ligne de retranchements. A présent, ce qu'il faut achever, c'est l'organisation de la conquête. Accompli en meilleure connaissance de cause, loin de tout enthousiasme enfantin et de tout entraînement grégaire, ce travail exige un effort plus complet, plus profond, plus soutenu, mais aussi il est le seul qui s'avère capable de changer des âmes.

N'est-ce pas un peu ce qui arrive aussi à notre jeunesse, en mainte paroisse, de campagne surtout? Elle perd vite, dans l'ensemble, la ferveur des années de catéchisme et de première communion. Une sélection s'opère chez elle, comme chez les noirs. Ceux qui sont restés bons, à quinze et dix-huit ans, sont vraiment devenus meilleurs. Et les autres ont gardé de leur foi d'antan plus peut-être que nous ne croyons, plus certainement que ne le croient les pessimistes. Ce n'est pas toujours sur les pratiques extérieures qu'il faut prendre la mesure du fond des âmes. Tel village où tout le monde va à la messe et fait ses Pâques, est parfois plus proche de la ruine que le village voisin où la pratique religieuse est nulle et qui laisse cependant apercevoir déjà des germes de résurrection. Les meilleures Missions, dans nos campagnes, ne sont pas toujours celles qui affichent le plus grand nombre de retours et se clôturent par une messe de Communion absolument générale : feu de paille souvent, éphémère, éteint dès le dimanche suivant où nombre de ces « retours » oublient de « retourner » à la messe, — tandis que d'autres Missions, qui n'ont pas été marquées par des succès immédiats si brillants, ont cependant remué les âmes à de tout autres profondeurs et déposé des germes que la grâce divine se réserve de féconder à l'heure peut-être proche, peut-être lointaine, mais sûre, marquée par la Providence. Le Bienheureux Pierre Chanel, durant les quatre années qu'il passa dans son île océanienne, ne fit pas un baptême d'adulte ; mais, quelques mois après son martyre, toute l'île était convertie, et elle l'est demeurée. *Alius est qui seminat, et alius est qui metit. Ego misi vos metere quod vos non laborastis ; alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.*

Un critérium excellent pour juger de la profondeur du travail de conversion, c'est l'éclosion des vocations indigènes. A la Mission du Gabon, la première génération (1843-1873) n'a fait aboutir aucun candidat au sacerdoce. La deuxième (1873-1903) en a fait arriver *un*, en 1899. La troisième, qui n'est pas encore à son terme, en a déjà vu ordonner *sept*. — A Loango, où le clergé indigène commence aussi à faire nombre, même observation : l'accélération des réussites est de date récente et intéresse surtout la troisième génération. — De même pour nos Frères et Religieuses indigènes : leur nombre ne s'est accru résolument que dans les dernières années.

Cette période de *reconversion* ne fait cependant que commencer ; et malheureusement elle coïncide avec des temps bien troublés. Les vocations indigènes ne sont pas encore assez nombreuses ; et les vocations venues de la mère-patrie se font rares. Or, pour mener à bien ce second travail, plus difficile que le premier, ce serait le moment d'être quatre, cinq fois plus nombreux.

Ce serait également le moment de voir les gouvernements coloniaux se préoccuper enfin de quelques principes de vraie morale pour parer à la dépopulation, pour organiser le travail, pour affermir la famille, pour rechercher, avec une aide que nous lui offririons si volontiers, des statuts cohérents, capables d'amener à des résultats salutaires l'esprit d'émancipation qui souffle aujourd'hui à travers la vieille Afrique.

L'Afrique équatoriale a été, cet été, à l'honneur des lettres. M. Goyau a consacré deux articles de la *Revue des Deux Mondes* (1er et 15 juillet) à Mgr Augouard († 1921), « l'évêque des anthropophages, » « le type de ces grands hommes d'Eglise qui unissent à l'inflexibilité d'un idéal le sens aigu des réalités. » — Et en même temps paraissait aux Editions Vraie France (E. V. F., Paris, rue Bonaparte, 92) la plus attachante et la plus apostolique des monographies : **L'Apôtre du Congo, Mgr Augouard**, par G. Beslier, avec Avant-propos de Mgr Le Roy, in-12 de 264 p., 9 f. Voilà un des meilleurs livres de la saison, et qui durera. La Collection E. V. F. nous a jusqu'ici donné surtout des romans, qui d'ailleurs sont, pour la plupart, de premier mérite. Mais, chaque fois qu'elle est sortie du roman, elle a réalisé des coups de maître : témoins *La guerre des femmes*, d'Antoine Redier ; *Le sens de la Vie et l'idée de l'Ordre dans l'œuvre d'Henry Bordeaux*, par M. Ligot ; tout dernièrement, *Le Vitrail de Sainte Geneviève*, par Pierre-Gauthiez. Nous serions ravis si le succès de son *Mgr Augouard* inclinait l'éminent Directeur de la Collection (M. Firmin Roz) à exploiter cette veine et à nous donner souvent de ces monographies. Il n'y a pas de roman si riche de péripéties, et de péripéties si dramatiques, si extraordinaires, si imprévues, si inimaginables, que cette vie d'un missionnaire, que la vie de beaucoup de nos missionnaires. Le public des E. V. F. y fera le meilleur accueil. L'essentiel, c'est que ces monographies soient de belle tenue littéraire ; mais pour cela, on peut faire toute confiance à la Direction de la Collection.

Mgr Augouard (né 1850) est mort le 3 octobre 1921. Les dernières lignes qu'il ait écrites, deux pages de brouillon, interrompues au milieu d'une phrase, sont l'ébauche d'un article qu'il préparait (septembre 1921) pour la *Dépêche coloniale*. Il y exposait ce qu'il pensait du congrès pan-nègre, dont les assises venaient de se tenir en Angleterre, en France et en Belgique. Il y réprouvait, avec un ironique entrain, cette « agitation aussi prétentieuse qu'inutile, » et se refusait à admettre qu'une minime poignée de congressistes, Américains ou originaires des colonies extra-africaines, eussent la prétention de représenter l'Afrique. Le verbiage de la prétendue charte noire ne fera qu'amuser, disait-il, ceux qui connaissent l'Afrique autrement qu'en paroles : — « Il faut tirer les noirs du degré d'abjection où ils vivent depuis tant de siècles ;

mais pour le moment il faut bien se garder de les élever au niveau européen qui causerait leur propre ruine. » Leur parler d'autonomie, de souveraineté, de vie politique, d'institutions parlementaires : quelle pitié ! et quel crime ! Mgr Augouard écartait ces mots fallacieux, et témoignait aux fils de Cham plus de réelle tendresse et de respect aussi, en les élevant, tout d'abord, jusqu'à la notion des droits primordiaux qu'ils tiennent de leur dignité d'hommes, et des devoirs que cette dignité entraîne pour eux. Pour l'authentique réhabilitation, pour le relèvement effectif de cette race disgraciée, il comptait sur un travail qui devait s'exercer en profondeur dans les âmes et y introduire un ferment de rénovation morale.

Il savait, dit M. Goyau, que la civilisation comporte un apprentissage, qu'elle exige le franchissement progressif d'un certain nombre d'étapes, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil et une duperie, si elle n'est pas accompagnée, et même précédée, par une ascension morale des individus. Et c'est en ne laissant jamais oublier ces valeurs morales et spirituelles dont la révélation donne aux âmes les plus attardées conscience de leur noblesse, que Mgr Augouard eut la gloire d'être le rédempteur des noirs, et leur éducateur, et leur civilisateur.

III. — M. André Chevrillon a entrepris de donner en une heure, au jeune public féminin de l'Université des Annales *(Conferencia,* 1er août), une idée de la pensée religieuse de l'Inde. Entreprise peu saine. La religion de l'Inde, c'est la plus monstrueuse caricature qui existe du divin, une caricature qui, comme toute caricature, garde quelques traits de l'original, des traits qui risquent d'induire en d'étranges illusions un auditoire inexpérimenté. La religion de l'Inde, c'est un amas de religions, un agglomérat si énorme, si confus, si complexe, que, pour le désigner dans son ensemble, on n'a trouvé que ce mot vague : l'hindouisme. Il y a de tout dans l'hindouisme. Des croyances, des légendes, des pratiques, des cultes s'y entremêlent, qui sont de toutes les races de l'Inde à leurs degrés divers de civilisation. On y adore des pierres, des grigris, des serpents, des singes, des vaches, et aussi des divinités à visages de lions, d'éléphants, de génisses, et des dieux noirs, et des dieux bleus, des dieux à dix bras, à six têtes, des dieux lubriques, des dieux féroces, des dieux de bonté et d'amour, — et avec eux tous leurs avatars. Au-dessus de tout plane une *Trimurti* dont les personnes sont Brahma, Vichnou, Shiva : trois faces et un seul corps. Et tous les types de religions se superposent : fétichisme, polythéisme, monothéisme, déisme, panthéisme. Ajoutez les théogonies, cosmogonies, légendes de toutes sortes qui, pour dire les populations et filiations de dieux, l'immensité de leurs pouvoirs, de leurs durées, de leurs univers, répètent, entassent indéfiniment les métaphores et les nombres. L'Inde a toujours eu, jusqu'au vertige, le sentiment de l'innombrable ; elle s'est enivrée de l'idée de la vie pullulante.

Et en même temps elle garde toujours l'idée de l'*Un*. Elle a toujours eu ses *yogins,* ermites qui détournent leurs yeux et leurs pensées de la vie et du nombre, pour se concentrer sur l'*Un* qui n'est ni ceci ni cela et qu'on ne pense que par la suppression en soi de la pensée.

Au bord du Gange, sur les degrés sacrés de la rive, à Bénarès, on les voit, ces ascètes nus, rigides, cataleptiquement fixés à l'idée de cet absolu dont les êtres célestes et terrestres et toute la nature ne sont que la face illusoire et périssable, — cependant qu'autour d'eux, au pied des escaliers monumentaux, la multitude fourmillante, barbotante, prie, chante, adore ces 333 millions de dieux émanés de Brahma, et qui l'ont recouvert de leurs multitudes au point de le cacher, de le faire oublier. Car ce Brahma, qui est le dieu unique, éternel, par delà tous les dieux, ce Brahma, à qui tend toujours à revenir l'initié, c'est le seul déva de l'Inde, aujourd'hui, qui n'ait ni temple ni chapelle. Il est le dieu des penseurs, de ceux qui savent. A peine la foule connaît-elle son nom.

Mais si la foule le connaît peu, la pensée brahmanique n'en est pas moins latente et circule par-dessous ou à travers tout l'hindouisme. Dans le fétiche du demi-sauvage, dans le dieu singe, dans le monstrueux ganesh à tête d'éléphant, qui chevauche une souris minuscule et qui est spécialement le dieu du commerce et de la littérature, dans le charmant Krishna, dans la noire et sanguinaire Kali, dans le tumulteux Shiva, dans le calme Vichnou, dans cette foule de divinités ondoyantes, multiformes, où chaque secte, chaque race voit ce qu'elle a besoin de voir, — l'initié reconnaît des aspects, des moments, des figures du Brahma masculin, de la mystérieuse puissance qui agit en toute chose de l'univers, comme la sève est en toute partie et particule de l'arbre.

Quant au sens profond de tous ces cultes, quant à ce que l'instinct hindou ne cesse de leur demander, il suffit, pour le sentir, d'entrer dans un temple, aux heures fatales où la foule s'y presse, surtout si c'est un temple dédié à Shiva, le troisième nom de la Trinité hindoue, le dieu de la jeunesse, de l'amour, du tumulte, le dieu qui représente Brahma dans son aspect de producteur et de destructeur. Ce que la foule y vient chercher, tout le dit : les gestes, les yeux des fidèles, leurs expressions d'extase ou de somnambulisme, au battement rythmique des cloches, des gongs, à la vibration grinçante des conques, l'atmosphère même du lieu, l'atmosphère étourdissante que l'on respire en piétinant des fleurs aux senteurs de suavité et de pourriture.

De ces cultes se dégage une influence d'hypnose. Toujours, à coups pressés, la pulsation des sistres, une onde assourdissante de métal, qui vous enveloppe, vous pénètre, vous submerge, et qui semble passer, battre en toute chose alentour. A la fin, piliers, lumières, figures de chair et figures de granit commencent à frémir ensemble. Des bras nus de prêtres secouent des flammes, des cloches se mettent à sauter. Alors tout vacille, tout s'émeut dans ce rythme et ce vacarme de folie. Les yeux des idoles ont l'air de s'allumer, les plafonds concentriques semblent tourner lentement les uns dans les autres, avec leurs centaines de bêtes, de dieux ; roues de la vie, des renaissances,

qui commencent leurs révolutions. Et l'on dirait que les ondoyantes statues-idoles se mettent à danser; leurs hanches fluent comme celles des bayadères en leurs spasmodiques danses. Enfin tout s'unit comme en une seule fumée, où çà et là des lignes vaporeuses bleuissent, tournoient, — une fumée où nous-mêmes avons l'illusion de nous perdre et de nous fondre.

Se perdre, s'anéantir, chercher et trouver la paix dans le néant, voilà bien le dernier mot de toutes ces liturgies, de toutes ces mystiques d'Orient, et, de façon générale, de toutes les fausses morales, de toutes les fausses mystiques. L'ascèse et la mystique chrétiennes sont actives et tendent essentiellement à faire de nous des êtres d'activité, — comme le rappelait Léon XIII dans sa Lettre de 1899 sur l'Américanisme et contre la théorie des vertus passives, — à l'exemple du Père dont nous sommes les fils : *Pater usque modo operatur, et ego operor*. Tout ce qui tend à faire de nous des êtres de passivité, de sommeil, d'engourdissement, d'anéantissement, est fausse morale et fausse mystique. Le Christ nous impose des compressions, des retranchements : compressions de nos instincts débridés, retranchements des excroissances et dégénérescences qui pullulent sur le fond gâté du péché originel : tel le jardinier qui retranche les branches gourmandes et comprime la sève pour l'empêcher de disperser ses énergies; tel l'artiste qui comprime l'air dans un tube étroit pour en tirer tout un épanouissement musical (suivant la vieille comparaison que Cléanthe appliquait à la flûte et que nos manuels de poétique appliquent à la métrique); tel l'ingénieur moderne qui, comprimant l'air, l'eau ou la vapeur, en fait jaillir des énergies latentes insoupçonnées jadis. Tout renoncement, dans l'ascèse chrétienne, devient principe de vie. Le *mori lucrum* de S. Paul n'est que la préface et la condition de son *mihi vivere Christus*. Si tout est dans la Croix, comme dit l'auteur de l'*Imitation*, c'est que la Croix, depuis le Christ, est arbre de vie et ne porte que fruits de vie [1].

Voilà ce dont la morale hindoue, ni aucune morale séparée, n'a le sens. L'hindouisme nous montre dans la paix le but suprême de la vie. Mais le Christ aussi résume tous ses souhaits de Pâques dans la paix : *Pax vobis*. Seulement, la paix du Christ n'est point la paix laïque : *non quomodo mundus dat*. La paix du Christ s'acquiert par la lutte qui, en comprimant nos mauvais instincts, nous assure la possession de nous-mêmes, le calme dans la maîtrise de nos puissances. Bouddha ne nous montre la paix que dans l'anéantissement, dans l'oubli de nous-mêmes, dans un état d'hypnose où s'absorbe et se perd toute conscience de notre personnalité. C'est la paix aussi de l'Islam, de ses *soufis* illuminés, de ses derviches tourneurs et hurleurs, qui ne tournent et ne hurlent que pour atteindre à la sensation ineffable, celle qui va les ravir à eux-mêmes et les absorber en Allah. C'est la paix des *revivals* anglo-saxons, avec leur liturgie de tapage hystérique et de vertigineux mysticisme. Et n'est-ce pas la paix aussi de l'alcoolique et du morphinomane? Mais c'est une paix dont l'attrait peut être contagieux pour nos fidèles eux-mêmes : il arrive que des apparences bouddhiques se glissent dans certaines vies chrétiennes, dans certaines dévotions, que certaines vertus ou pratiques chez certaines gens prennent des airs de passivité ou d'égoïsme replié qui sont tout le contraire du christianisme. Ce qui arrive surtout, dans le monde où l'on lit, c'est que des personnes qui se croient chrétiennes se laissent prendre au charme de mollesse et de langueur qui pour elles se dégage du néo-bouddhisme de nos littérateurs, de nos romanciers, de nos musiciens. J'ai développé ces points de vue ici autrefois, et montré ce qu'il y a de bouddhisme, d'instinct bouddhiste dans le quiétisme de Tolstoï (comme dans tous les quiétismes), dans la musique de Wagner comme de Chopin, dans le pessimisme de tant de nos gens de lettres (même de Zola, dont Paul Desjardins qualifiait les romans « épopées bouddhistes »), etc.

C'est cette impression aussi d'hypnose et d'étourdissement qui s'est révélée aux yeux du plus récent des explorateurs de l'Inde, M. Maurice Pernot: voir la série d'articles qu'il donne à la *Revue des Deux Mondes* cette année, 15 juin, 1er et 15 juillet, 15 août, 15 septembre, 1er octobre, sous ce titre : *L'Inquiétude de l'Orient : Passé et avenir de l'Inde*.

M. Pernot est allé à Sarnath, grand lieu de pèlerinage bouddhique à 6 kilomètres de Bénarès, dans une plaine où toutes les religions, toutes les histoires, tous les arts de l'Asie semblent s'être donné rendez-vous. Sur le petit pont qui traverse la rivière Barna, au coucher du soleil, une troupe bizarre est assemblée : deux ou trois douzaines d'hommes, coiffés d'une couronne de papier doré, que surmontent des plumes de paon; chacun d'eux tient à la main une baguette blanche; et tous les regards sont fixés sur un même point du ciel, où bientôt se dessine un mince croissant de lune. Des gesticulations et des hurlements saluent la nouvelle naissance de l'astre, les baguettes blanches tracent dans la pénombre des signes mystérieux...

De tous côtés, des feux rouges s'allument, des cloches tintent, des tam-tams résonnent. Au moment où s'endort la ville ouvrière, la ville sainte s'éveille, pour célébrer les mystères de la nuit. J'ai déjà fait la tournée des temples, depuis l'étal de *Dourga*, encombré de singes gambadants et de chèvres pantelantes, jusqu'à l'autel d'*Annapurna*, autour duquel tournent pêle-mêle, interminablement, vaches sacrées, pèlerins

[1] Si je rappelle ces vérités élémentaires, c'est parce qu'un chroniqueur assez lu vient de profiter (7 octobre) des fêtes du VIIe centenaire de S. François pour rééditer les âneries de Michelet, qui établit un rapprochement entre « les austérités forcenées » des premiers Franciscains et celles des fakirs de l'Inde ou encore les bacchanales et les pantomimes orgiastiques des prêtres de Cybèle, « fureurs mystiques » qui, ajoute notre chroniqueur, « prenaient un goût de sang, avec les stigmates et la soif du martyre. » Michelet avait dit :

« Le système de la grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle : c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé. »

et mendiants ; — depuis l'austère et magnifique mosquée d'Aurengzeb, jusqu'à ces sanctuaires dorés et sordides, où des prêtresses nues, insoucieuses des regards, dansent pour le dieu seul, dans un air alourdi par l'encens, les fleurs, la sueur et l'huile de coco.

Cette nuit, je descendrai, puis remonterai le fleuve sur un de ces bateaux couverts, dont le toit, à peine recourbé, sert d'observatoire. Pour arriver à l'une des 47 portes d'eau qui s'ouvrent sur le Gange, il faut suivre, sur les pas du guide, un dédale de ruelles étroites et peuplées comme en plein jour...

Les hautes flammes des bûchers, où des corps hindous se consument, éclairent par intervalles une scène fantastique, qui, de la rive du fleuve sacré, monte, de marche en marche, d'étage en étage, jusqu'aux portiques ouverts des maisons, jusqu'aux terrasses des pagodes, jusqu'aux faisceaux de clochetons dorés qui surmontent les temples. A travers tout cela, un grouillement continu d'hommes et de bêtes fantômes : dévots sortant des sanctuaires ou se pressant vers les portes, qui s'ouvrent comme des trous de feu dans les ténèbres ; longues files de pèlerins descendant pour le bain ou remontant vers la ville, procession de vaches, de singes et de grandes chèvres longeant les murailles, parmi le vacarme ininterrompu des cloches et des tambourins.

L'extravagant spectacle se déroule, tout le long de la rive, jusqu'à l'*Assi Ghat*, où le fleuve tourne et où commencent les jardins. Bruits et lueurs s'éteignent, la nuit retombe noire et calme sur l'eau silencieuse ; un sommeil lourd et sans rêve après la fièvre d'un cauchemar...

Nulle fraîcheur n'a marqué la naissance du jour. Le ciel et l'eau ont pâli presque en même temps... Bénarès apparut grandiose et recueillie, inclinant vers le Gange ses colonnades branlantes et ses palais délabrés... Plus de hurlements, plus de tam-tams. Mais le va-et-vient des pèlerins continu... Il en passe à Bénarès un million chaque année... Quelques dévots se livrent à des gymnastiques étranges. Entre les colonnes d'un portique, j'aperçois le manège d'un homme nu, effrayant de maigreur. Les mains et les pieds fixés au sol, jambes et bras tendus comme des ressorts, il frappe la même dalle alternativement avec son front et avec son ventre : le mouvement automatique et régulier d'une machine-outil dans une usine...

On croit sortir d'un rêve, d'un rêve somptueux, prodigieusement riche, mais déconcertant. Le beau et le laid, le grand et le mesquin, la sagesse et la folie ne se heurtent point, mais se confondent, on dirait presque s'harmonisent... Tout ce recueillement, parmi tout ce tumulte. La méditation suprême des mourants bercée par les tam-tams et les grelots... Les siècles peuvent couler, et les millénaires. Et l'on en vient à penser que rien, sans doute, ne ressemble à l'Inde d'autrefois comme l'Inde d'aujourd'hui...

Cette Inde, dont le développement se perd dans la nuit des temps (sir John Marshall vient de retrouver, dans le Pandjab et dans le Sind, des villes dont le plan et la structure attestent l'existence d'une civilisation complexe et raffinée 3.000 ans avant J.-C.), elle doit son origine à des migrations aryennes. Elle a été peuplée par des Aryas venus des hauts plateaux du Nord, hommes à peau blanche, du même type que la plupart de ceux qui ont peuplé l'Europe à l'aube de son histoire, probablement de même souche ethnique, en tous cas leurs parents par la civilisation, les croyances, le langage, et qu'il faut imaginer à peu près comme les Afghans d'aujourd'hui ou comme les Perses que décrit Hérodote. Les Védas, premiers poèmes religieux de la race, nous permettent de suivre à peu près leur descente vers le Sud, leurs établissements successifs. Ils apportaient avec eux leurs dieux, puissances divinisées de la nature, les mêmes dieux qu'adoraient les autres peuples aryens, et dont les noms sont souvent les mêmes : Mitra, le Soleil, adoré sous ce nom par les Perses et qui plus tard eut une si grande fortune dans l'Empire romain, quand son idée se fut mêlée de significations mystiques ; le Ciel, Varouna, l'Ouranos des Grecs ; l'Aurore, Uschas, l'Ἠώς des Grecs ; l'Ira, ailleurs Iris ; Dyaus Pitar, le Diespater ou Jupiter des Latins ; Agni, l'*ignis* des Latins.

Avec ces dieux, ils apportaient leurs chants, dont les plus anciens les montrent encore au nord des passes de l'Afghanistan et dont les derniers semblent contemporains de leur arrivée dans la vallée du Gange. Ces chants s'appellent les Védas [1], et se divisent en quatre groupes : le Rig, le Yajur, le Saman, et l'Atharvan-Véda.

Ces recueils, surtout le premier, le Rig, nous révèlent une race profondément sensible aux grands phénomènes de la nature extérieure et qui en fait des êtres personnels et divins, qui en fait ses dieux, comme fera la grande poésie ionienne dont Homère est resté le grand représentant. Même l'idée de création n'est pas étrangère à ces vieux chants ; l'un d'eux s'appelle le *Chant de la Création* Plus tard elle s'estompera et fera place à l'idée de développement, de croissance, à un véritable « darwinisme, » à une « évolution créatrice » (la théorie de Bergson) qui nous montre l'être se créant en se développant, par le seul fait qu'il aspire à ses formes, à ses organes : idée qu'une des Upanishads traduit en ce vers d'une saisissante précision : *Dieu voulut entendre, et il devint l'oreille.* M. Chevrillon raconte que cette formule lui fut citée, il y a vingt-cinq ans, par un sage de Bénarès : — « Emportez-la avec vous, me dit-il. On peut y réfléchir toujours. »

Comment s'est opérée cette dégénérescence de la primitive poésie religieuse de l'Inde ? Sous quelles influences la grande spéculation brahmanique a-t-elle commencé ? Par quelle suite de changements voyons-nous, un jour, apparaître sur la scène de l'Inde, après des siècles dont nous ne savons rien, à la place du chanteur primitif, le gymnosophiste, dont nous parlent les historiens grecs, le brahme retiré dans la forêt, l'ascète, le Yogin, qui a dit *non* au rêve du monde et ne tend plus qu'à s'identifier à Brahma ? Comment la fraîche poésie des origines s'est-elle muée en métaphysique de renoncement, de nihilisme ?

M. Chevrillon croit qu'on peut faire intervenir ici le climat, l'influence d'une nature extraordinaire :

Sous le ciel de l'Inde, chez ces Aryas à peau blanche, l'équilibre entre les puissances de rêve, de pensée, et les facultés d'action, s'est rompu. En deux généra-

[1] Du sanscrit *vedas*, qui signifie science, et particulièrement science sacrée ; verbe *veda*, racine *vid*, voir et savoir ; cf. le grec οἶδα je sais, primitivement orthographié avec un digamma, Fοῖδα ; εἶδον voir, primitivement ἔFιδον ; latin *videre* ; gothique *vait* je sais ; allemand *wissen* savoir, *Gewissen* con-science ; anglais *wit* entendement, esprit.

tions, ce climat modifie profondément l'homme de nos races. Celui-ci se sensibilise ; sa volonté se détend ; on dirait que baisse la force intérieure qui assurait sa prise sur le réel et le maintenait debout et actif.

Les Anglais de l'Inde le savent bien ; et c'est pourquoi, soucieux de préserver chez leurs enfants cette énergie de caractère qu'ils tiennent pour la première des valeurs, et qui leur soumet l'indigène, ils ne manquent pas d'envoyer leurs enfants, dès six ans, en Angleterre, pour les soustraire aux influences à la fois exaltantes et déprimantes du climat...

Arrivé, installé depuis quelques générations dans la vallée du Gange et les plaines torrides de l'Hindoustan, l'Aryen s'est replié dans l'immobile posture qui est naturellement celle de l'homme dans l'Orient tropical : assis par terre sur ses jambes croisées...

De deux façons, le climat de l'Inde, qui détruit en lui l'équilibre normal, va diriger sa pensée. Il l'accable, ce climat terrible, c.-à-d. qu'il le déprime, qu'il l'*attriste*. Affaiblissant sa volonté d'action, il diminue aussi sa volonté de vie, son vouloir-vivre comme on dit depuis Schopenhauer. C'est le grand trait moral de l'Inde, le degré du vouloir-vivre y est devenu négatif. Et de là, l'idée héréditaire de l'Hindou que la vie est mauvaise, et que le salut, c'est de n'y pas revenir.

En même temps, la nature environnante lui présentait des images de vie véhémente et pullulante. De toutes les sensations qu'elle lui communique, l'idée panthéiste se dégage. On s'en aperçoit quand on lit les regorgeantes descriptions, les énumérations sans fin des poètes hindous : la nature y foisonne. Panthéisme et pessimisme, ce sont depuis plus de 2.500 ans les deux grands traits de la pensée hindoue.

Le climat est sans doute pour quelque chose ici. Le climat est l'une de ces multiples influences qui du dehors s'exercent sur notre activité humaine. Mais l'homme demeure toujours maître de réagir. Le climat à lui seul ne suffit à rien expliquer du tout. Si nos pays occidentaux, de même souche aryenne que les Hindous, ont su mieux réagir, c'est qu'ils y ont été aidés par toutes sortes de circonstances extérieures, la politique, la guerre, la religion surtout. Que serait devenu le monde gréco-romain, si le christianisme n'était venu l'orienter vers un idéal moins anti-humain ? On ne sait que trop quels ravages était en train d'y exercer, au début de l'ère chrétienne, la contagion des mystères orientaux. Et quel sera, pour l'avenir de la civilisation hindoue, le résultat de l'agitation politique qui à l'heure actuelle soulève les peuples de l'Inde contre le gouvernement des Anglais ? Nul ne le saurait prévoir. Ce qui est sûr, c'est que la lutte, quelle qu'en soit l'issue, fera d'eux des Indiens autres que ceux qu'ils sont maintenant ; mais ils n'en seront peut-être pas meilleurs Occidentaux pour cela. M. Pernot leur faisant observer que, dans l'ordre pratique, au point de vue du progrès matériel, l'Inde a tiré quelque profit de l'expérience et de l'aide occidentales ; que les famines sont devenues moins fréquentes et les épidémies moins meurtrières ; que le sol, plus habilement travaillé, nourrit mieux ses habitants ; que c'est l'effort occidental qui a organisé la production, rendu les communications plus nombreuses et plus rapides, établi et maintenu l'ordre, la sécurité, la justice, dans un pays jadis livré à l'anarchie et à la violence, — voici ce qu'on lui répondait en substance :

Nous aurions volontiers puisé dans l'expérience de l'Occident des exemples et des leçons d'organisation politique, que notre histoire et le génie de notre race sont incapables de nous fournir. Mais nous ne pouvons considérer comme un bienfait le bouleversement de notre état social et économique. Une aide qui s'impose est rarement bienfaisante. *Qu'est-ce que l'Occident a fait de l'Inde ? un pays riche ; et des Indiens ? un peuple pauvre.* Ces richesses qu'on nous oblige à tirer de notre sol, quelle part nous en laisse-t-on ? Presque rien. Sous prétexte de progrès, on a ébranlé du même coup les bases naturelles de notre économie et celles de notre système social. De paysans, d'artisans, on a fait des ouvriers d'usine. A mesure que croissaient les villes géantes, les villages, force de l'Inde, s'étiolaient et mouraient par centaines. De l'industrialisation brutalement imposée à l'Inde, d'autres ont les profits, nous avons les misères et les hontes. L'idée dont s'est inspirée ici l'activité occidentale, le but qu'elle poursuit, n'ont vraiment rien à voir avec l'esprit d'humanité : ils ne relèvent que de l'esprit commercial. L'Inde n'est pas gouvernée, elle est exploitée. En voulez-vous la preuve ? Voyez Calcutta.

Ainsi parlaient à M. Pernot, non pas des savants, non pas les *leaders* nationalistes, mais des hommes pour qui les problèmes économiques et sociaux se posent dans leur réalité concrète, en dehors de tout système politique ou philosophique.

Et ce dont ils faisaient ainsi le procès, ce n'était pas la colonisation de l'Inde seulement, mais l'œuvre en somme de l'industrialisation moderne, l'idéal tout matériel d'une civilisation à qui est étranger tout souci d'améliorer l'être humain, individu ou société, tout souci de philanthropie (pour éviter ce mot de charité qui à certaines oreilles risque de rendre un son trop clérical).

L'Indien avait envoyé M. Pernot à Calcutta : il y fut.

J'ai vu Calcutta : je n'ai rien vu de plus monstrueux. Cette ville gigantesque ne possède ni la majesté d'une capitale, ni l'allure puissante d'une grande cité industrielle, ni l'attrait pittoresque d'un grand port. Des amoncellements, tantôt somptueux, tantôt sordides, de ciment, de plâtre et de brique rouge. Toute préoccupation d'harmonie, d'ordre et de beauté semble avoir été écartée par système, comme inutile et frivole...

Ici, comme partout aux Indes, deux villes sont juxtaposées : la ville européenne et la ville indigène. Mais l'ardeur du trafic les confond, et la population coule de l'une à l'autre. Les Rolls-Royce se glissent à travers les chars à buffles, des vaches circulent sur les trottoirs, et, dans les bassins de marbre des jardins, des Hindous nus procèdent tranquillement à leurs ablutions. A mesure qu'on remonte vers le Nord, les rues deviennent plus étroites et le mouvement plus intense... Tout cela sue la richesse et la saleté.

Mais ce n'est rien encore... Il faut pousser plus loin, jusqu'aux banlieues où s'entasse la population ouvrière. Calcutta qui, en 1850, comptait à peine 400.000 habitants, en a maintenant 1.400.000, dont 450.000 vivent dans les faubourgs. Comment vivent-ils ?

Ni la banlieue de Paris, ni celle de Londres ne peuvent donner une idée de l'affreuse et répugnante misère qui s'étend autour de la première ville de l'Inde. Dans les ruelles étroites, où circulent jour et nuit piétons, animaux et charrettes, on foule aux pieds une sorte de fumier infect, que la chaleur a durci... Pas de fosses, pas d'égouts... Hommes et bêtes sont entassés pêle-mêle dans des cabanes sans air et sans lumière... La maladie, le vice et le crime s'épanouissent librement

dans ces quartiers immondes, où ni l'hygiène, ni la police, n'ont pour ainsi dire jamais pénétré...

Les trois quarts des ouvriers d'usine sont des paysans qui s'embauchent pour peu de temps et n'aspirent qu'à retourner au village. Pour mettre de côté quelques roupies, ils se nourrissent mal et renoncent à se loger, s'étendant le soir par terre, dans la rue, pour y dormir jusqu'au lendemain. Ils n'ont ni force ni accoutumance. Aussi est-ce à peine si huit Hindous font la besogne d'un Européen. L'entrepreneur se rattrape en les faisant travailler longtemps.

De tous ces paysans qui affluent vers l'usine, combien l'usine en rend-elle au village? Les fatigues, les privations, les épidémies, l'alcoolisme font de terribles ravages dans une population débile et sans résistance. Mais l'Inde est un réservoir inépuisable : la mort, chaque année, y fauche les hommes par millions ; mais la vie travaille encore plus vite que la mort. De 1901 à 1911, la population indienne s'est accrue de 21 millions d'âmes. Si, dans les dix années suivantes, l'accroissement a été moindre, c'est qu'en 1918-19 l'épidémie d'influenza a fait 12 millions et demi de victimes. Chiffres effrayants, qui expliquent sans l'excuser un mépris de la vie que M. Pernot dit n'avoir vu nulle part ailleurs s'afficher avec un cynisme aussi révoltant. Aucun travail ne paraît trop dur ou trop malsain. L'ouvrier meurt? on le remplace : l'offre dépasse tellement la demande! La loi, l'ouvrier l'ignore ; la grève, il y a recours quelquefois ; mais quel bénéfice peut-il en attendre? L'organisation syndicale est pratiquement inexistante. Seules, les coopératives ont donné quelques résultats. Mais, en dehors des paysans, le mouvement coopératif n'atteint guère encore que les employés des administrations publiques et les professionnels des métiers les plus relevés. — « D'une manière générale, la protection de l'ouvrier d'usine, homme, femme ou enfant, est inefficace, et l'entreprise est dominée par un souci unique, exclusif : augmenter la production. »

Ce n'est point pour réaliser pareil état de choses que Dieu a permis aux nations baptisées d'Europe d'établir leur domination sur les autres parties du monde. *Misère imméritée*, disait déjà Léon XIII des *hominibus infimæ sortis* de chez nous : combien plus de ces multitudes des colonies! Chez nous du moins, les ouvriers savent se grouper, s'entr'aider ; chez les Hindous, rien de semblable. M. Pernot en a recueilli l'aveu sur les lèvres d'un jeune Hindou qu'il avait connu en Europe, qui, surpris en France par la déclaration de guerre, s'était engagé dans notre armée et avait bravement servi, qui ensuite, rentré dans son pays, avait refusé de remplir les rites répugnants de purification imposés par la loi religieuse à ceux qui ont vécu quelque temps en dehors de ses prescriptions[1] et s'était vu, pour ce, renié de sa famille et de ses amis : personne ne le connaissait plus, il était devenu « hors caste » et n'avait plus qu'un espoir : revenir en France et y trouver le moyen de vivre selon ses aptitudes et sa condition. Or, un jour, il fit à M. Pernot cette déclaration où se révèle l'abîme qui sépare deux civilisations, la chrétienne et la païenne :

Chez vous, les gens sont bons. Ici la solidarité n'existe qu'*à l'intérieur de la caste* : il n'y a pas de bonté. Nous n'avons même pas un mot pour dire : merci!

Pauvre religion que celle des Hindous ; mais religion tout de même.

M. Chevrillon, comme tous ceux qui ont beaucoup voyagé aux pays du passé, signale, parmi les vestiges laissés par les générations successives, la proportion croissante, à mesure que l'on remonte le cours des siècles, de ceux qui traduisent une croyance religieuse. On le constate même chez nous. Qu'est-ce qui nous reste des monuments de notre moyen âge? Surtout des églises, des chapelles, des calvaires. Qu'est-ce que l'homme de l'âge de pierre a laissé comme témoignage de lui-même? Rien que les rudes pierres levées, menhirs, dolmens, cromlechs, qui veulent signifier son rêve de l'au-delà. En Orient, c'est plus visible encore : de l'ancienne Egypte il ne subsiste que les monuments des dieux et des morts. On y voit bien, gravées sur les pylônes des temples, des silhouettes linéaires de pharaons, mais tournées toujours vers la linéaire silhouette d'un dieu, lui présentant, d'un geste oblique, l'offrande de fruits et de papyrus. En Egypte, le temps a déblayé le sol de tout le détail secondaire et dérivé, pour n'y laisser que le signe essentiel, la religion.

C'est que, chez tous les peuples, la religion a commencé par tout commander. Toutes les sciences, tous les arts sont nés, se sont développés pour la servir. Toute loi, tout acte, pacifique ou guerrier, de la vie sociale, a d'abord participé de son essence, s'est enfermé dans du rite :

La société fut d'abord religion, religion diffuse, mêlée à toutes les formes de l'activité humaine, comme en chaque cellule d'un organisme primitif toutes les fonctions de la vie se confondent. Ce n'est que peu à peu que des organes véritables sont apparus, de plus en plus spéciaux, séparés, différents. Quand on analyse une grande civilisation, on en voit les éléments divers s'apparenter en traduisant une certaine idée du fond des choses, on peut dire de l'absolu, qui est son principe et qui décide leur caractère commun. L'idée égyptienne de l'éternel et de l'immuable est dans une pyramide, comme l'idée bouddhiste du flux des choses éphémères est dans une peinture chinoise d'eaux courantes, de brumes, de papillons et de pétales.

L'an dernier aussi, c'est à cette universalité du sens religieux que concluait la volumineuse enquête de M. Raoul Allier (professeur de théologie protestante) sur *la Psychologie de la Conversion chez les peuples non civilisés* (2 vol. in 8, Paris, Payot), enquête très incomplète, puisqu'elle ne porte que sur les Missions protestantes, importante cependant et riche d'enseignements. M. Allier a

[1] Une de ces « pénitences » consiste à ingurgiter un certain nombre de bananes farcies avec de la bouse de vache.

constaté chez tous les peuples la foi en l'existence de la divinité, la foi même, non pas toujours sans doute en l'*unité*, mais en la *monarchie* divine, en un Etre suprême, antérieur, supérieur aux autres : tel le Zeus des Grecs, le Jupiter de Rome, *pater hominumque deumque ;* tel l'Andriamaintra des Hovas de Madagascar, « auteur de tout ce qui existe ; » tel le grand Esprit, le grand Inconnu, le Maître de la vie, « le Mystérieux qui n'est jamais mort, » adoré des Peaux-Rouges d'Amérique, et aussi, sous des noms qui présentent un sens identique, des Esquimaux, des Fuégiens, des peuplades australiennes. Cette croyance, quelque imprécise qu'elle soit, a des racines si profondes que, contrairement à ce qu'on supposerait peut-être, l'idée que les missionnaires font le plus facilement admettre est celle du Dieu Souverain qu'ils viennent annoncer, du Dieu Créateur et Père, du Dieu Législateur et Rémunérateur qui dans une vie future nous assignera récompenses ou châtiments mérités par notre conduite. Nombre de vérités qui faisaient sans doute partie de la Révélation primitive, ont pu, au cours des siècles, s'obscurcir dans la conscience de l'humanité païenne, par exemple, le dogme de la résurrection de la chair. Mais quant à celles dont la connaissance est absolument nécessaire de nécessité de moyen (vie future, et relations dès ce monde entre Dieu et l'homme par la prière, le sacrifice, les offrandes), Dieu, dans sa volonté salvifique, n'a pas permis qu'elles disparaissent jamais de la tradition humaine *(credere oportet accedentem ad Deum quia est et inquirentibus se remunerator sit) :* d'où un ensemble de pratiques universellement répandues sur lesquelles les missionnaires peuvent s'appuyer et dont ils ont seulement à donner une conscience plus claire, plus pure, plus dégagée de superstitions, plus développée.

IV. — M. François Porché vient de donner à la *Revue de Paris* (15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre) *La Vie douloureuse de Charles Baudelaire.* Vie douloureuse s'il en fut, sevrée même, dès sa sixième année, des tendresses maternelles par suite du remariage de sa mère ; éducation à l'abandon ; corruption précoce ; impécuniosité persévérante et torturante. De la volupté il a goûté surtout l'amertume et le dégoût, et avec une âcreté rare. Même la gloire lui a été refusée de son vivant ; la justice laïque a proscrit ses *Fleurs du mal ;* beaucoup n'ont retenu de lui que son cynisme, qui est affreux ; Veuillot est une des rares exceptions qui ont deviné la qualité et la valeur profonde de cette âme. Aujourd'hui, écrit M. Paul Valéry en tête de l'édition de luxe qu'il vient de publier des *Fleurs du mal* (in-12 de XXX-352 p., 20 dessins de Baudelaire lui-même, 18 f., Paris, Payot, Collection *Prose et Vers*), il est « au comble de la gloire : ce petit volume des *Fleurs du mal* balance dans l'estime des lettrés les œuvres les plus illustres et les plus vastes. Il a été traduit dans la plupart des langues européennes : c'est un fait sur lequel je m'arrêterai un instant, car il est, je crois, sans exemple dans l'histoire des lettres françaises. » Déjà l'on a opiné que peut-être restera-t-il, devant la postérité, notre premier poète du XIXe siècle. Et, comme Veuillot l'avait pressenti, nos meilleurs juges ont découvert en lui, en son œuvre, le catholicisme latent mais profond qui est à la base de ses âcretés. Son cas est assurément un des plus étonnants qui soient, au point de vue littéraire comme au point de vue chrétien. Voir l'étude que l'*Ami* lui a consacrée en 1921, p. 507-511 ; sur sa mort chrétienne, *Ami* 1922, p. 255.

Revue Internationale des Sociétés secrètes, 26 sept. : exécution de la dernière œuvre de M. Henry de Montherlant, *Les Bestiaires,* Paris, Grasset.

Règne social du Sacré Cœur par Marie-Immaculée : excellentes pages, semées tout le long de cette année, sur la Fête de la Royauté de N.-S., surtout fascicules de sept. et d'octobre (le n° 0 f. 50, l'année 5 f., chez M. l'abbé A. Marcault, Prieuré de St-Louans, à Chinon, Indre-et-Loire).

Le P. Salaville salue avec joie cet esprit de « catholicité » qui, en dépit des plus douloureuses divergences doctrinales, anime de toutes parts, dans le monde chrétien, le mouvement de prières, d'études, d'action pour le rétablissement de l'unité *(L'Union des Eglises* de septembre-oct., revue trimestrielle, le n° 1 f., l'année 6 f. ; mine de renseignements pour tout ce qui touche à cette immense question : chaque n° 32 p. in-4° sur 2 colonnes, richement illustrées).

Hostia, octob. : larges extraits du discours prononcé par Mgr Landrieux au Congrès de Chicago, le 23 juin : *L'Eucharistie aliment de la vie chrétienne.*

Le Devoir civique de la femme et le suffrage féminin, par le P. Bessières, S. J., in-8 de 40 p., 3 f., Paris, Editions *Spes :* aperçu excellent de la question, en 4 chapitres suivis de quelques appendices : ce que la femme doit au christianisme ; le suffrage féminin : les faits, la question de droit, le devoir pratique des catholiques et des patriotes. S'il est un sujet brûlant, c'est celui-là : deux fois déjà, en 1919 et 1925, la Chambre a voté l'électorat féminin ; le Sénat ne refusera pas indéfiniment sa ratification ; le récent Congrès féministe international tenu à la Sorbonne, sous la présidence des hommes politiques les plus considérables du Cartel, a remis la question à l'ordre du jour. Quoi que l'on pense de la chose, il faut s'y préparer, et le Cardinal Andrieu a rendu cette année une Ordonnance établissant dans chacune des paroisses du diocèse une Ligue de préparation des femmes catholiques à l'exercice du droit de suffrage. Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui que les hommes de bien s'occupent de la question : sans remonter jusqu'au grand ouvrage de Ch. Turgeon, *Le Féminisme français,* en 2 vol. (qui est de 1902), ou jusqu'au charmant volume du P. Sertillanges, *Féminisme et Christianisme* (qui est de 1908), nous avons eu depuis la guerre, *La Femme devant les urnes,* de Marguerite Féraud (préf. de G. Goyau), 1919 ; *Le Droit féminin,* de M. Joly, 1922 ; *Le Vote féminin,* du P. Mainage, *Revue des Jeunes,* 10 mars 1919 ; *Le Vote féminin,* de Fr. Veuillot, *Documentation catholique,* 19 mai 1923 ; *Le Devoir civique féminin,* de J. Dabin, prof. à l'Univ. de Louvain ; *Le problème des droits politiques des femmes,* de M. Deslandres, *Correspondant,* 10 nov. 1922 ; *Le Vote des femmes,* par Hébrard de Villeneuve et G. Lecomte. *Revue de la Ligue française,* 25 janv. et 25 févr. 1925 ; etc. Et nos lecteurs n'auront pas oublié notre long article du 12 nov. 1925, p. 721-732.

Spes vient encore de recueillir en volume les Conférences organisées au commencement de cette année à Paris par la Ligue DRAC en vue d'éclairer le grand public et de le convaincre de la justice de la cause des Religieux et du devoir impérieux qui s'impose aux pouvoirs publics de réparer l'injustice légale dont ils sont victimes : **La France et les Religieux** : *Pour un régime légal nouveau,* in-12 de 272 p., 12 f. En tête, une Déclaration de Dom Moreau, Fondateur et Vice-Président de DRAC ; puis les huit conférences suivantes : *Ce qu'est la vie des Religieux, ses divers aspects au cours des âges,* par Mgr Baudrillart ; *Son plus éclatant modèle : la vie de S. François d'Assise,* par Alb. Dufourcq, prof. à l'Université de Bordeaux ; *Le statut légal des Religieux en France, ce qu'il est,* par Achille

Mestre, prof. à la Faculté de Droit de l'Université de Paris ; *Ce qu'il doit être,* par Henri Toussaint, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; *Des raisons d'accueillir les Religieux en France : quels services ils rendent 1° pendant la paix* (G. Goyau) et *2° pendant la guerre* (H. Bordeaux) ; *Les Religieux et leurs camarades anciens combattants,* par Jacques Péricard [1] ; — Conclusion : *Du défaut de justice politique en France dans le domaine des libertés du Religieux,* par le cardinal Charost.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Ayant entendu la confession d'un pénitent qui accusait des fautes mortelles, j'ai oublié de lui donner l'absolution. Que dois-je faire ? Ce pénitent étranger à ma paroisse, mais venu pour y faire un court séjour, ne reviendra vraisemblablement plus à confesse auprès de moi, mais je puis connaître son adresse facilement. Il a donné les signes d'une grande et sincère contrition ; mais pour des raisons qu'il m'a exposées, il ne devait pas faire la sainte communion le lendemain. Il m'a quitté avec la persuasion d'être absous.

L'*Ami* voudrait-il m'apporter le secours de ses lumières ?

R. — Oubli regrettable, en effet, mais pas irréparable, malgré la difficulté provenant de ce que le pénitent ne doit plus revenir à confesse auprès de vous.

Il faut partir de ce principe que le pénitent ayant fait avec les dispositions suffisantes l'accusation sincère de ses fautes avait un droit strict à l'absolution. En omettant de la lui donner, vous lui avez causé un réel dommage qu'il faut réparer. D'aucuns épiloguerait peut-être pour dire si vous êtes tenu au titre de la justice ou simplement de la charité, parce que le pénitent était un étranger. Nous nous refusons à entrer dans de telles discussions et à partager leurs vues. Nous croyons que vous êtes tenu en justice à réparation, car non seulement le pénitent séjournant quelque temps dans votre paroisse est assimilable à vos paroissiens quand le droit n'en a pas autrement statué, mais en acceptant d'entendre sa confession, vous vous êtes implicitement engagé à l'absoudre s'il apportait les dispositions voulues : vous êtes lié par un contrat tacite. D'autre part, le dommage causé au pénitent est réel ; vous en êtes, dans la mesure que nous dirons plus loin, la cause efficace et volontaire, ou, pour parler le langage des moralistes, théologiquement coupable. Toutes les conditions requises pour faire naître l'obligation de réparation du dommage se vérifient. Injuste damnificateur, il vous faut donc réparer.

Obligé de réparer, mais dans quelle mesure, *sub gravi* ou *sub levi* ? La mesure de l'obligation qui vous incombe se prend du dommage causé, et de la faute commise. Examinons chaque point.

Le dommage causé. C'est pour le pénitent le fardeau de ses fautes mortelles qu'il continue de porter si elles ne sont point pardonnées. Nul doute qu'en soi, il y ait là un dommage grave. C'est ensuite la privation des grâces que confère l'absolution.

Grave en soi, ce dommage ne laisse pas cependant que de soulever des doutes sur sa gravité relative. Sans doute, le pénitent n'a pas reçu la grâce sacramentelle, puisqu'il n'y a pas eu de sacrement. Mais il n'est pas absolument certain non plus que les fautes mortelles accusées n'aient pas eu leur pardon extrasacramentel, nous voulons dire par l'effet d'une contrition parfaite. Sans doute on ne peut diagnostiquer d'une façon certaine la perfection de la contrition, mais il est permis de penser qu'elle existe réellement dans plus d'un cas chez les pénitents qui en manifestent les signes extérieurs. Voilà donc de ce fait un premier point d'interrogation à poser au sujet de la réalité d'un dommage *grave* subi par votre pénitent.

Le salut de celui-ci, d'autre part, n'est pas en péril immédiat. S'il était à l'article de la mort et courait le risque d'entrer dans son éternité sans la sentence d'absolution qui lui serait nécessaire pour être bien accueilli par le portier du ciel, l'urgence du danger entraînerait celle de la réparation et partant la gravité de votre obligation. Mais ce n'est point le cas. Votre pénitent reviendra peut-être se confesser auprès de vous, ce qui serait à souhaiter, ou en tout cas retournera encore à confesse, ne serait-ce qu'à Pâques prochaines, quand le précepte de l'Eglise lui en fera une obligation. Voilà de nouvelles considérations qui atténuent la gravité de l'obligation qui vous incombe.

La faute commise. En omettant l'absolution, vous ne l'avez certainement pas fait exprès. Occupé à donner une direction spirituelle au pénitent, à procurer peut-être l'intégrité de sa confession par des interrogations, à solutionner des cas de conscience épineux, à l'exciter par de vives exhortations à la contrition, le fil de la conversation, la trame du discours vous ont amené à donner la pénitence et à renvoyer votre pénitent sans avoir remarqué le grave oubli de l'absolution. Dire pourtant que malgré toutes les excellentes raisons que l'on pourrait invoquer à votre décharge, il n'y ait pas eu de votre part une inadvertance pour le moins singulière et relevant d'une distraction difficilement excusable, on ne le peut guère. Nous admettrons donc une faute au moins vénielle. Car n'oublions pas que la diligence à apporter va de pair avec l'importance de l'office à remplir. Entre les fonctions exercées par les hommes auprès de leurs semblables, celle du prêtre qui agit au nom de Jésus-Christ dans la rémission des pé hés est

[1] Le héros, pendant la guerre, du mot immortel : *Debout, les morts !* — un des héros, aujourd'hui, de la vigoureuse campagne de DRAC ; l'auteur, cet été, du livre qui, en quelques semaines, est arrivé à son 40e mille, **J'ai huit enfants !** in-12 de 320 p., 9 f., Paris, Baudinière. Il écrit, en sur-titre, *Roman d'un papa.* Mais ce n'est pas un roman du tout, c'est tout ce qu'il y a de plus vécu. Un romancier ne tirerait jamais de sa lente cervelle une pareille fusée de traits enfantins qui jaillissent de source, qui sont la spontanéité même, toute la belle humeur et la grâce de l'enfance élevée chrétienne. Faites lire ce livre à tous les papas qui n'ont pas peur de voir leur foyer se peupler ; et qu'il soit aux mains aussi de tous les éducateurs, de tous ceux qui ont affaire à l'enfance, de tous nos confrères donc !

sans aucun doute la plus grave. Et pourtant les oublis et les inadvertances dans son exercice ne sont pas inconcevables. Votre cas en est la preuve.

Résumons : dommage réel, mais dont la gravité n'est pas absolument certaine, et faute théologique très probablement légère, voilà ce qui résulte de notre enquête.

— Que faut-il conclure en pratique ?

— Deux choses : il y a pour vous obligation de réparer le dommage, puisque dommage il y eut ; mais pas, étant données les conditions de fait, *cum gravi incommodo* pour vous-même.

Qu'allez-vous faire alors ? D'abord, puisque la réparation s'impose, vous allez en examiner la possibilité. Elle eût été facile, si votre pénitent était revenu faire la sainte communion le lendemain de sa confession, car vous l'eussiez invité à repasser au confessionnal, ou bien vous l'eussiez absous avant la communion, ou bien, enfin, vous eussiez pu, après coup, songer que les dispositions d'amour de votre pénitent recevant le corps du Christ avaient transformé son attrition de la veille en contrition qui alors efface par elle-même les péchés, et ces derniers eussent été remis indirectement à la prochaine confession.

Mais votre pénitent n'est pas revenu ni se confesser, ni communier. Il a quitté votre paroisse. A vous de peser les inconvénients de la réparation.

S'il vous est facile de l'atteindre, faites la démarche pour le joindre et l'absoudre. En ce cas, vous lui avouerez l'oubli qui vous a surpris, et vous gardant d'instituer une confession détaillée, afin de ne pas être à charge au pénitent, vous l'absoudrez. Cependant, s'il a commis des fautes graves nouvelles, il devra en faire l'accusation explicite.

Si vous ne pouvez point l'atteindre sans grande difficulté pour vous, vous pouvez peut-être avoir de ses nouvelles, savoir s'il pratique sa religion, s'il fait ses Pâques, par exemple. Ceci vous est facile. Si oui, vous n'aurez plus grande inquiétude, sachant que ses fautes seront remises indirectement à la prochaine confession. Vous pourrez alors vous abstenir de faire une démarche.

Si vous aviez affaire à un pénitent qui dans sa paroisse ne pratique point sa religion, ce qui nous semble contredire les indications données sur sa mentalité religieuse, vous auriez lieu d'être un peu plus inquiet à son sujet. Mais comme, d'une part, il contracterait par son fait une responsabilité personnelle grave, par exemple en omettant son devoir pascal, le dommage grave nouveau et certain primerait le dommage ancien douteusement grave que vous lui avez causé. En d'autres termes, le dommage ancien serait absorbé et comme noyé dans le dommage nouveau, votre responsabilité disparaîtrait pratiquement, car s'il n'avait pas reçu la rémission de ses fautes anciennes, ce serait parce qu'il n'est pas aussi allé demander le pardon des nouvelles, les anciennes devant être remises indirectement avec les nouvelles. D'autre part, nous l'avons dit, vous n'êtes pas tenu *cum gravi incommodo*. En ce cas, vous pourriez donc, en raison de la difficulté d'aborder votre pénitent, vous considérer comme délié de votre obligation et confier le salut de son âme à la miséricorde de Dieu en priant pour lui.

Q. — Un missionnaire peut-il régulariser l'union illégitime d'un chrétien ayant l'âge canonique avec une païenne qui n'a pas encore 14 ans, et qui probablement n'est pas encore physiquement nubile ? — Et, s'il le peut, peut-il aussi permettre la cohabitation, malgré le doute sur la nubilité de la femme ? — Peut-on assister à un tel mariage quand le chrétien refuse de se séparer de sa concubine, même pour la nuit qui précède la revalidation ?

R. — Ad I. Aucun doute n'est possible sur la légitimité du mariage d'un chrétien ayant l'âge canonique avec une païenne qui, elle, n'a pas encore atteint les 14 ans accomplis requis par le Code.

La raison en est que la païenne en question n'étant pas soumise à la loi de l'Eglise sur l'âge canonique exigé pour la validité du mariage, l'empêchement n'existe pas pour elle. Il n'existe pas non plus pour le futur, puisqu'il est parfaitement en règle, de son côté, avec le droit canon, ayant l'âge canonique requis.

Rien de ce chef ne s'oppose donc à la validité d'un tel mariage, pourvu que la païenne sache ce qu'est le mariage et donne son consentement en connaissance de cause.

Si ce mariage est valide, il peut aussi parfaitement être licite ; il l'est même certainement s'il n'est entravé par rien et si aucune circonstance particulière ne demande qu'il soit retardé. Le doute sur la nubilité physique de la jeune fille païenne n'est pas en lui-même une raison suffisante pour le rendre *illicite*. Car autre chose est le mariage et autre chose est l'usage actuel du mariage, de telle sorte que même si l'usage était réellement illicite, il n'en résulterait nullement que le mariage lui-même le fût. L'usage illicite devrait être interdit, et tout serait dit. Ceci en général.

Mais dans le cas tel qu'il est posé, il semble bien que le mariage soit non seulement licite pour les futurs, mais même obligatoire, et que le missionnaire puisse non seulement le permettre, mais qu'il doive le faire au plus tôt, pour faire cesser le scandale d'un concubinage public et pour empêcher les fautes commises par les concubinaires qui veulent bien se marier, mais qui ne veulent pas se séparer. Ne se rendrait-il pas complice et de ce scandale et de ces nombreux péchés, lui qui a charge d'âmes, si, le pouvant sans grave inconvénient, il n'y mettait pas ordre en régularisant la situation ?

On objecte, il est vrai, — et cette objection mérite considération si elle est vraiment fondée sur une situation de fait, — que laisser faire un tel mariage serait un exemple pernicieux qui serait suivi par d'autres chrétiens.

A ceux qui peuvent juger de la situation, de voir lequel des deux est plus scandaleux pour la chré-

tienté : ou le mariage légitime d'un jeune chrétien pour le faire sortir du concubinage dans lequel il vit et continuera à vivre ; ou la tentation qu'il peut y avoir pour les autres jeunes gens de suivre son exemple, en prenant la même voie d'une union illégitime peur arriver à un mariage hâtif, si on légitime le sien.

Ad II. Pour ce qui est de la cohabitation du chrétien marié avec une païenne dont la puberté physique n'est pas certaine, il n'y a pas lieu de la défendre, surtout dans un cas comme celui-ci où il y a eu commerce illicite et assertion de l'époux que la puberté existe réellement.

Dès lors en effet que le mariage a été rendu valide, le droit à la cohabitation a pour lui la présomption, et il faudrait prouver qu'elle est vraiment interdite parce que la femme est vraiment encore incapable, pour que cette présomption cesse de rendre licite l'usage du mariage. Un simple doute, même fondé, ne peut avoir cet effet.

Ad III. Le sentiment de beaucoup le plus commun est que le mariage d'un chrétien avec une païenne, valide moyennant dispense de la disparité de culte, n'est pas un sacrement, et par conséquent ne requiert pas, de la part de ce chrétien, l'état de grâce ; de sorte que, en donnant son consentement même en état de péché mortel, il ne commet point de sacrilège : il n'est donc pas obligé de se confesser avant le mariage.

Le missionnaire qui a reçu le consentement des concubinaires sans avoir entendu la confession de la partie chrétienne, n'a donc point coopéré à un acte coupable, puisque rien n'obligeait le chrétien à donner son consentement en état de grâce, dès lors qu'il n'y a pas sacrement pour lui. Ce missionnaire a, au contraire, coopéré à une très bonne œuvre en aidant deux coupables scandaleux à sortir du malheureux état qui les rendait tels.

De sorte que, sauf circonstances exceptionnelles qui pourraient motiver son abstention, le missionnaire doit favoriser ces sortes de revalidations et mettre tous ses soins à régulariser les situations anormales des chrétiens dont il a la charge. C'est le devoir d'un bon pasteur, et on ne peut que le louer de l'accomplir.

Q. — On dit en saine philosophie que l'erreur n'a pas de droits. Enoncé sous cette forme, le principe est incontestable. Mais si l'erreur n'a pas de droits, ne pourrait-on pas dire que l'individu qui est dans l'erreur a des droits ? Je m'explique.

Un protestant de bonne foi, qui partant est dans l'erreur, a le droit de professer sa religion. Ce que l'on concède pour un individu, il faut le concéder pour plusieurs individus réunis ensemble. Partant, voici un groupe de protestants de bonne foi : ils ont le droit de pratiquer leur religion. Il faut même ajouter que c'est pour eux un devoir de conscience.

Ce que je voudrais savoir, c'est la nature de ce droit que possède un individu qui est dans l'erreur de bonne foi, de poser des actes qui découlent de cette erreur, ou même commandés par cette erreur.

Quelques-uns de mes confrères pensent que ce droit est un droit naturel. D'autres refusent d'admettre cela en répétant que l'erreur n'a pas de droits. Ils disent que les faux cultes n'ont aucun droit à la liberté que les gouvernements leur octroient. Il me semble cependant que les Protestants dont j'ai parlé agissent en vertu d'un droit de conscience, d'un droit naturel, et non pas seulement en vertu d'une tolérance. Où est la vérité ?

R. — Vous devez faire quelques distinctions d'où sortira la lumière.

L'homme qui a une conscience invinciblement erronée est tenu d'obéir à sa conscience. Mais l'obligation qui découle d'une telle conscience n'est pas tout à fait de même nature que l'obligation qui découle d'une conscience droite. « *Diversimode recta conscientia et erronea ligat*, écrit S. Thomas, *recta quidem ligat* SIMPLICITER ET PER SE ; *erronea autem* SECUNDUM QUID ET PER ACCIDENS. » (*De Veritate*, q. XVII, a. 4).

La conscience droite oblige *simpliciter*, absolument, sans condition, parce qu'étant droite, aucune modification ne peut être apportée à son *dictamen*. La conscience erronée n'oblige que *sous condition*, c'est-à dire si et tant que l'erreur persévère et, de plus, cette erreur peut être corrigée sans péché. La conscience droite oblige *per se*, parce qu'elle est droite et propose à l'homme en toute vérité la volonté du législateur ; la conscience erronée oblige *per accidens*, parce qu'on la croit droite, alors qu'en réalité elle ne l'est pas.

Ce devoir d'obéir à une conscience invinciblement erronée a pour corrélatif le droit divin, naturel ou positif, qui s'attache à la volonté du législateur souverain, volonté dont *on croit* retrouver l'expression dans le *dictamen* faussé de la conscience.

Vos protestants ont donc un véritable devoir d'obéir à leur conscience ; mais c'est du *secundum quid* et du *per accidens*. Le droit corrélatif à ce devoir n'est pas le droit de l'erreur, mais le droit de la vérité ; l'application en est fautive, c'est vrai, mais cette application défectueuse est encore ici *per accidens*.

Une conclusion s'impose, qui dépasse les limites tracées par la question posée, mais qu'il est nécessaire de tirer immédiatement : c'est que, vis-à-vis des pouvoirs civils, les obligations *per se* et *per accidens*, *simpliciter* et *secundum quid* ne sauraient être placées sur le même plan. L'obligation qui découle d'une conscience invinciblement erronée impose à l'Etat le respect de ces consciences individuelles ; mais le *per accidens* ou *secundum quid* qui s'y ajoute libère l'Etat de toute condescendance vis-à-vis de l'erreur elle-même. Bien plus, le *secundum quid* ouvre à l'Etat comme à l'Eglise de vastes horizons pour leur permettre, à l'un de protéger, à l'autre de propager la vérité catholique et de tirer de l'erreur les âmes de bonne foi que touchera la grâce divine.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 24 novembris 1926.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 307.304.

ETABLI DE MENAGE

Modèle perfectionné 1926. Breveté S.G.D.G. — Franco 46 fr. (France)
Permet d'exécuter tt travaux de menuiserie et serrurerie. S'adapte instantanément à toute table. Pas encombrant, se case n'importe où. Emploie tous les outils.

REMPLACE l'ETABLI et l'ETAU

Rendra de grands services aux missionnaires, dans les cures, pensionnats, séminaires, patronages, œuvres, etc.

A. ONIGKEIT Belle-Vue, Romans-sur-Isère (Drôme).
Chèques post. LYON 6.29. — Notice *A. C.* gratis comme imprimé, ou contre 0,75 sous pli fermé remb. à l'achat.

HARMONIUMS RICHARD

PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'EXPORTATION —
Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

HUILE Olive pure 160 fr.; de table 115 fr ; blanche 105 fr.
Savon blanc 72 0/0 post. 10 k. br. 65 fr., franco.
Œuvre Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque postal 59-92.

VINS DE BORDEAUX

GAUDRAP & Co 11, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18 280 A

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Téléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER
près l'église St-Pierre à **NANCY**
(Meurthe-et-Moselle)

Références
Agréé par la Commission des Monuments historiques, par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
— Fournisseur des Missions Etrangères. —

Auteur de vitraux pour :
M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),
et plus de 3.000 églises en France et à l'Etranger.

PHARMACIE DE ROME

15 & 17, Rue de Rome, PARIS (8e)

ORGANISATION UNIQUE
FABRIQUE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
à NOGENT-sur-MARNE
TOUTES MARQUES
de SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
Françaises et Étrangères

SUPPOSITOIRES, CACHETS, PASTILLES
AMPOULES, COMPRIMÉS, CAPSULES, PILULES, ETC.
HUILES de FOIE de MORUE

ACCESSOIRES ARTICLES D'HYGIÈNE CAOUTCHOUC — BANDAGES BAS A VARICES CEINTURES — PARFUMERIE SAVONS PRODUITS de BEAUTÉ

INSTRUMENTS de CHIRURGIE SERINGUES AIGUILLES

OPTIQUE LUNETTES PINCE-NEZ APPAREILS DE SURDITÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES ALIMENTAIRES INDUSTRIELLES COMMERCIALES

Téléphone LABORDE 01-84 01-85 18-18 18-19
LIVRAISONS et EXPÉDITIONS RAPIDES
Adresse Télégraphique BAILLYAS-PARIS
Code Lieber
R. C. Seine 1879 — Catalogue franco sur demande — Ch. Postaux PARIS 3070

Donner satisfaction à nos clients tel est notre programme

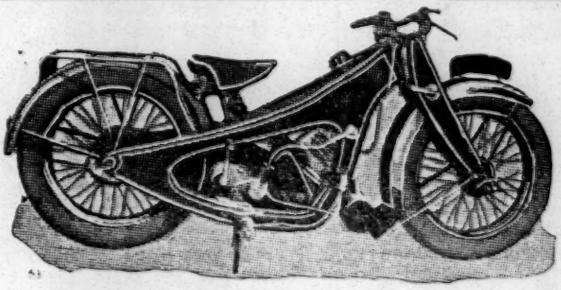

"Durandal"

MONOTYPE-CONFORT Châssis surbaissé nfrangible, spécial pour ecclésiastiques.
Protection complète du mécanisme et du cavalier.
Stabilité parfaite. — Equipement moderne.
Catalogue sur demande à
Ph. ULBERICH, constructeur, rue de Reims, DIJON.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.018, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils.
Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES TRICOT
LAYETTE
SOUS-BRAS

TETRA GAZES 8me SGDG MARQUE DÉPOSÉE

Registre du Com. Seine : 101.853.

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

TETRA

notre interrogateur, il demeure au sentiment de beaucoup, *le meilleur*. — Avec tous ces ouvrages, il y aura lieu, évidemment, de voir le Code.

P. 278, un lecteur de l'*Ami* demande s'il y a une *sainte Astrid*. A la date du 17 octobre, on trouve le nom de sainte Anstrude ou Austrude, fille de sainte Salaberge, à qui elle succéda comme abbesse de Laon, † 688 ; et puisqu'il faut retrouver sous la forme Oscar le nom d'Anschar ou Anschaire, l'apôtre de la Suède fêté le 3 février, Astrid semble bien être le même nom qu'Anstrud. Tout doute serait écarté si l'on savait ce que devient en phonétique scandinave le mot *trud* qui termine tant de noms féminins germaniques.

Electe, par Marie-Magdeleine Saeyeys. Préface du P. Martial Lekeux, franciscain. — In-12 de XL-230 p., 10 f. — Paris, Plon.

Roman d'une jeune fille, d'une Elue qui a décidé de donner son cœur à Dieu. Chemin faisant, elle rencontre un jeune homme qui lui semble fait pour Dieu, lui aussi. Elle rêve d'être son Ananie ; et alors il arrive ce qui devait arriver. C'est le jeune homme qui lui confisque son cœur à elle-même... Péripéties dramatiques, brûlantes, au terme desquelles elle retrouve le chemin de sa vocation. Il y a là, comme on voit, un cas fort intéressant de psychologie, naturelle et surnaturelle. — Préface éloquente (en 40 pages) du P. Lekeux qui écrit :

« Le livre fera son chemin. Il marquera une avance vers le renouveau catholique et vers la restauration de l'art. Il aidera les âmes pures à mieux aimer le Christ, d'un amour plus simple et plus cordial. Et quant aux malheureux qui, comme Electe, luttent contre leur cœur, elle leur tendra une main secourable. Elle a vaincu, elle, malgré sa faiblesse, et elle a trouvé le port : puissent d'autres naufragés, encore dans l'ouragan, réconfortés par ce phare du Royaume qui resplendit ici, secouer la mortelle lassitude que les poisons modernes avaient distillée dans leurs membres, reprendre en main la barre, et, heureux nautonniers, atterrir eux aussi aux rivages de l'Amour et retrouver la paix ! »

Je suis Roi, par Reynès Monlaur. — In-16 de 234 p., 10 f. — Paris, Plon.

Rex sum ego. Un nouveau livre de l'auteur du *Rayon* et de tant de beaux Récits Evangéliques. Le titre en dit le sujet. L'auteur y met en lumière « quelques aspects de l'emprise du Christ sur les âmes, la façon dont on reconnaissait autour de lui, aux jours de sa vie terrestre, sa royauté invisible et puissante. » Evocation de quelques-unes des scènes les plus significatives de l'Evangile où le Sauveur a prononcé des paroles et esquissé des gestes dont le retentissement se prolongera jusqu'à la fin des temps : la première nuit de Noël, le vieux fidèle de l'Ancien Testament qui attend l'accomplissement des prophéties, Marie Madeleine, des scènes de vocation, de pardon, de miracles, le symbolisme de la multiplication des pains, Ponce-Pilate, un parallèle saisissant entre la Galilée, le Thabor et le Calvaire, enfin, celle qui est « la fleur » et la Reine du royaume, la Vierge Marie. — Pages superbes, que nul ne lira sans y prendre un sentiment plus vif, plus profond, de ce que doit être cette Royauté du Christ sur son âme, sur toutes les âmes.

VÉRITABLES DRAGÉES DE

FER RABUTEAU

le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.

SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE

EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.

COMAR et Cie, PARIS — R. C. Seine : 78.026.

ŒUVRE DES VINS DE MESSE

de la CAVE COOPERATIVE de GAILLAC (Tarn)

Autorisée de Mgr l'Archevêque d'ALBI

et sous le patronage du clergé de Gaillac.

S'adresser à M. Pierre BERTRAND, Sous-Dir de la C. C. G.

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

VINS DE MESSE, VINS DE TABLE

ET TOUS VINS DE BORDEAUX

Demander références et prix courant à Alban SEUVE, propriétaire à MASSUGAS, par Pellegrue (Gironde).

HORLOGES CADRANS, CLOCHES, CARILLONS

Fabrique : H. & G. LUSSAULT, à Marçay (Vienne).

Plus de 2.500 horloges livrées en France et à l'Etranger, Lourdes Ste-Anne-d'Auray, Albert, Bonne Presse (Paris). Poitiers (22 horl.), Toulouse (6 h.) Jérusalem, Lima (Pérou).

EUCHROMINE

Peinture à l'eau silicatée en poudre applicable sur tous les matériaux.
Solide — Pratique — Economique
25 nuances

POCHOIRS ARTISTIQUES

pour la décoration des églises, chapelles, patronages, etc.

Album de plus de 500 modèles. *Franco* : 7 fr.

108, Av. des Batignolles, SAINT-OUEN (Seine).

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE

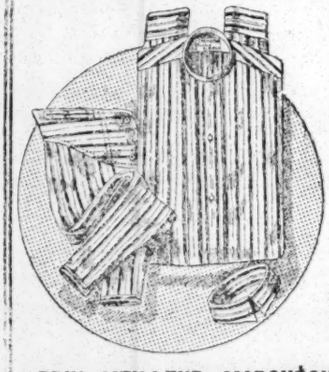

pour consulter le **Catalogue d'Hiver** de chemises, caleçons, gilets, etc., qui vous sera adressé **GRATIS** et **FRANCO** sur demande, par la Manufacture de la

Chemiserie Modèle

à ELBEUF (Seine-Infre), la seule usine vendant directement de la chemise de coupe absolument chemisier.

PRIX MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Mame, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

FABRIQUE de Lunettes et de Pince-Nez

LES FILS D'ÉMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)

Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens

Vente directe au détail, par simple correspondance

Exécution des **ordonnances d'oculistes** (R. C. St-Claude 653)

Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux

Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier

37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Belles Références

Le Duplicateur "GOSSELIN" imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, Flers (Orne).

HARMONIUMS ALEXANDRE ROUSSEAU **PIANOS**
Modèles d'Eglises, clavier transpositeur.
Modèles portatifs pour écoles et missions.
GILBERT à cordes croisées
Mon fon en 1840. Médaille d'or Exposit Univlle 1900. — R. C. Seine 47.805
GILBERT. — 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succle : 1, RUE MADAME (St-SULPICE)

HORLOGERIE · PENDULERIE
BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGÈRE | R. C. Besançon 29
E. ENGINGER BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de esa

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
constitue une garantie absolue
J. Thibouville-Lamy & Cie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
*La plus importante Manufacture d'*INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé
R.C. Seine N° 50.836

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, et *Pharmacies.*

VINS DE MESSE
SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE
SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Or.)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 Millions — R. C. Seine 64.462
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
Correspondant en Belgique : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, r. Royale. Anvers, 74, pl. de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois
Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffanel, directeur adjoint.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
Ch. LORIN, Peintre-Verrier.
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre.
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1924).

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES
Les Fils de G. PACCARD, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)
Fondeurs de la " LA SAVOYARDE ", du bourdon de la victoire " LA JEANNE D'ARC ", pour la cathédrale de Rouen. Plus de 600 cloches livrées chaque année. *Montures de tous systèmes.* Sonnerie brevetée, à battant rétro-lancé, supprimant toute peine pour le sonneur et annulant tout ébranlement aux beffrois. *Service spécial pour les réparations.*

MARBRERIE RELIGIEUSE
Autels
Rétables
Chaires
Ex-Votos
Colonnes
Revêtements, etc.

TAILLE de PIERRE pour la construction.
moellons, socles, cordons, marches, perrons, taille en élévation, etc.

DALLAGES pierre marbre granit

SCULPTURE décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de FOURVIÈRE et de LOURDES

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON
Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —
Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*

Anciens Etablissements Paul ODOBEY Fils, de MOREZ-du-Jura
L. TERRAILLON & Co SUCrs
Médaille d'or de l'Ecole d'horlogerie de Cluses. | Société au Capital de 1.000.000
Usine et Bureaux à PERRIGNY (Jura)
Horloges pour églises et châteaux.
Remontage automatique par moteur électrique.
CARILLONS automatiques et à clavier.
Références du monde entier
Devis gratuit en se recommandant de l'*Aml.* — R. C. 2.874 Lons-le-Saulnier.